

Cont@ct N°14 du 1er avril 2016

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Edito

A NOUS DE JOUER * (STEPHANE HESSEL)

Nos valeurs nous ont forgés, nous ont portés, à nous de les transmettre. La démocratie donne du sens à la liberté, elle se déjoue de nous lorsque pointent des idées, des actes portés par nos opposants, à nous d'être forts, mais aussi bienveillants pour que coexiste chacun. Au cœur de la démocratie se loge l'éducation, ainsi partagée elle devient populaire, à nous de continuer à la transmettre tout au long de la vie, tout au long de nos vies. A l'intersection de nos vies se tisse la diversité, magnifique mosaïque, à nous de vivre cette diversité avec amour telle notre humanité. A NOUS DE JOUER, donc !

"Le sport pour tous ", l'affaire de toutes et de tous !

"Bien vieillir" c'est déjà de l'éducation, du partage, du lien !

"Le plaisir des activités physiques ", l'épanouissement de la personne

Ces trois slogans résument aussi notre engagement à l'UFOLEP.

Nous citoyens de la planète SPORT, nous éco-citoyens actifs au service d'un projet associatif à la marge de la finance capitaliste soyons au RENDEZ-VOUS à PORT-LEUCATE les 29 et 30 avril 2016 pour réenchanter l'UFOLEP !

Marie-Christine FAVERIAL, médecin, élue au Comité Directeur

DOSSIERS TRANSVERSAUX

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

REUNION DES PORTEURS DE PROJETS FRANCO-ALLEMANDS A L'UFOLEP



Du **14 au 16 mars 2016** se sont réunis à Paris les porteurs de projets franco-allemands de la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep et de l'USEP.

L'objectif était de préparer les échanges de cette année. Un bilan des expériences de 2015 a d'abord été dressé. La difficulté principale relevée par tous les porteurs, qu'ils soient allemand ou français est le faible nombre de participants français.

➔ **Quelques exemples de projets :**

- Stage tandem pour jeunes 13-15 ans ayant 2 ans d'apprentissage de l'allemand, organisé par le comité départemental ufolep Indre du 19 au 24 juillet en Allemagne, à Ilmenau, puis jusqu'au 31 juillet en France, à Graçay, dans le Cher. Places disponibles, inscrivez-vous ! Contact : J.C. Besnard (jclb363@orange.fr – 02 5435 1649 / 06 0714 7757)
- Classe découverte avec des écoliers français (du Pas-de-Calais) et des enfants allemands issus de clubs sportifs à partir d'activités sportives (char à voile, kin ball, tir à l'arc, intercrosse) au bord de la Manche et activités de plein air en Allemagne

➔ **A savoir :**

- La Ligue de l'enseignement du Haut Rhin recherche des participants âgés de 12 à 16 ans sur toute la France pour un séjour en Allemagne (Forêt Noire) du 31 juillet au 9 Aout.
- Il reste encore des places pour un séjour « tandem » qui se déroulera en France du 9 au 13 juillet à Giffaumont, puis en Allemagne à Finsterbergen du 13 au 17 juillet, les participants doivent être âgés de 9 à 14 ans, quel que soit leur niveau d'allemand. Ce séjour est basé sur des activités linguistiques ludiques le matin, et des activités sportives l'après-midi. Pour toute information, contactez Olivier PIGUET, délégué général de la Ligue de l'enseignement de la Meuse (contactfol55@wanadoo.fr 03 29 79 00 50)

Vie internationale

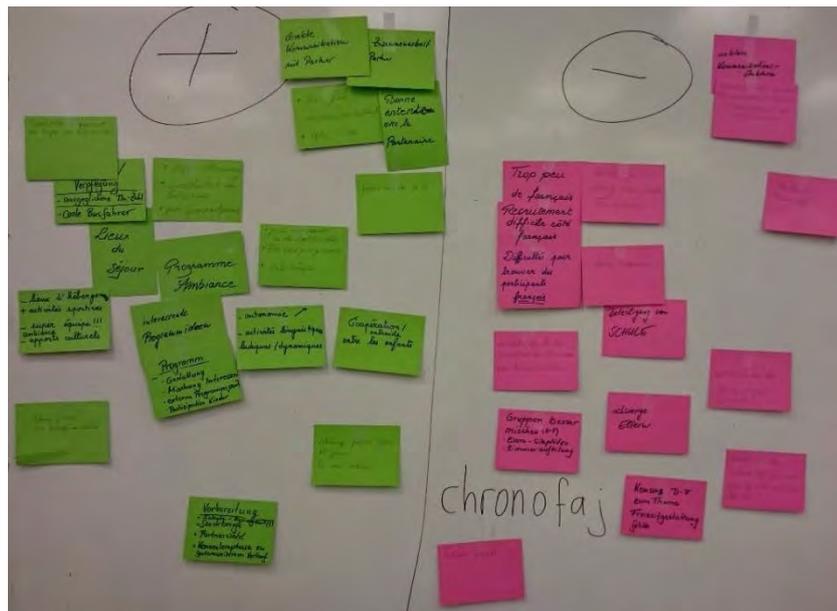
L'UFOLEP, encourage ces initiatives organisées autour d'activités sportives. En effet, le sport est ici un outil favorisant la coopération entre les jeunes, leur autonomie, la diversité, la découverte de nouvelles cultures.

- **Vous souhaitez organiser un échange pour tous les publics, en France, en Allemagne en proposant des activités sportives ou culturelles, mais ne savez pas comment faire, ni vers qui vous tourner ?**

Il existe des aides financières attribuées par l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) et l'UFOLEP peut vous accompagner dans le montage de votre projet.

Il n'est pas nécessaire de savoir parler l'allemand.

Votre contact : Marina CHAUMOND mchaumond.laligue@ufolep-usep.fr





**L'UFOLEP 30
recrute un(e) délégué(e) départemental(e)**

<u>Date d'effet</u> : le 01/06/2016
<u>Lieu de travail</u> : Ufolep30 10 rue Henri Dunant 30000 Nîmes
Type de contrat : CDI – 35h annualisé
Groupe 4 (convention collective nationale du sport) Rémunération : 1900,00€ brut mensuel Remboursement des frais de déplacements. Groupe et salaire sont susceptibles d'évolution.

Sous l'autorité du Président en exercice de l'UFOLEP30, le (la) délégué(e) départemental(e) aura pour mission le développement, la promotion et l'animation des actions relevant du comité départemental UFOLEP30 (secteur sportif affinitaire de la Ligue de l'Enseignement30).

Profil de poste :

1. Assurer le suivi et le développement du comité départemental UFOLEP :

- ✓ Déterminer et coordonner l'organisation du service
- ✓ Assurer le suivi statutaire du comité. Assurer la mise en œuvre et la promotion du plan de développement du comité UFOLEP30.
- ✓ Gérer le budget du comité et suivre les documents comptables en collaboration avec le bureau. Elaborer les demandes de subvention, rédiger les comptes rendus d'action et les bilans financiers.
- ✓ Coordonner la stratégie de communication
- ✓ Rechercher, développer et entretenir les relations avec les différents partenaires institutionnels, privés et associatifs
- ✓ Participer aux travaux du comité régional UFOLEP et de la Fédération Nationale.

2. Assurer le suivi technique et administratif des commissions sportives :

- ✓ Participer aux réunions des commissions
- ✓ Contribuer au développement des activités
- ✓ Relayer les informations techniques auprès des associations concernées et les propositions de formation
- ✓ Créer une dynamique au sein des activités concernées.

3. Assurer le suivi et le développement du réseau associatif du comité :

Dossiers transversaux

- ✓ Déterminer et mettre en œuvre les procédures d'affiliations et d'adhésions
- ✓ Assurer le suivi régulier des associations affiliées
- ✓ Les accompagner pour la mise en œuvre de projets spécifiques ;

4. Contribuer au développement de l'Ufolep :

- ✓ Proposer de nouvelles formes d'activités ou d'actions
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre des projets spécifiques, développer des actions inscrites dans des projets territoriaux

Compétences requises :

Savoirs :

- ✓ connaissance du milieu associatif
- ✓ Connaissance du cadre réglementaire et fonctionnel du mouvement sportif français
- ✓ Connaissances des réseaux et partenaires institutionnels départementaux
- ✓ Connaissances des techniques d'animation des APS

Savoir-faire :

- ✓ Savoir réaliser une analyse de territoire et tracer des perspectives de développement
- ✓ Savoir concevoir et monter un projet, remplir un dossier de demande de subvention
- ✓ Savoir rédiger des comptes rendus, des bilans financiers et autres documents de synthèse
- ✓ Maîtriser les logiciels Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint etc.)
- ✓ Savoir animer un groupe en réunion
- ✓ Savoir gérer une équipe de professionnels

Savoir être :

- ✓ Forte disponibilité et souplesse dans la gestion du temps
- ✓ Capacité à travailler en équipe et à la confidentialité
- ✓ Rigueur, dynamisme, efficacité
- ✓ Sens de l'écoute et de la synthèse

Exigence de diplômes:

Filière métiers du sport :

- ✓ BEPJEPS - A.T.P.
- ✓ DEJEPS – (DPTR souhaitable) où filière STAPS.
- ✓ Carte professionnelle obligatoire.
- ✓ Permis de conduire B

Organisation du travail

- ✓ Lieu : poste au siège de l'Ufolep30

Déplacements réguliers sur le territoire départemental

Déplacements exceptionnels sur les territoires régional et national

- ✓ Temps : temps plein

Horaires modulables suivant planning hebdomadaire

Disponibilité pour des réunions ou manifestations en soirée et/ou en week-end.

Candidatures, CV et lettre de motivation manuscrite à envoyer avant le 2 mai 2016

A : Monsieur le Président Ufolep 30
10 rue Henri Dunant
30000 Nîmes

Profil de Poste

Intitulé du Poste : Éducateur(trice) sportif(ve) / Chargé(e) de développement

Date d'effet : 18 avril 2016

Lieu de travail : Angres- Maison des sports et territoire Communauté d'agglomération de Lens-Liévin(CALL)

Type de Contrat : CDI – 35h hebdomadaires (parfois soirée et week-end)

Salaire : Groupe 4 Convention collective du sport

Missions :

Participe à la mise en œuvre du projet de développement du Comité Départemental de l'UFOLEP 62.
Elaboration et Construction du projet de développement de l'UFOLEP sur le territoire de la CALL.
Développement des partenariats et de nouveaux projets.
Mise en œuvre des projets sur le territoire de la CALL.

Activités Principales :

- Promouvoir une approche des pratiques sportives résolument éducative et porteuse de valeurs (de respect, de solidarité, de socialisation et de vivre ensemble,...)
- Participer à la définition du projet de développement départemental
- Elaborer et construire des projets en lien avec les politiques publiques dans le cadre du projet de développement de l'UFOLEP.
- Préparer, Encadrer et animer les activités sportives en respect de la législation.
- Développer la pratique d'activités physiques et sportives dans les quartiers prioritaires et plus largement sur le territoire de la CALL.
- Développer et adapter les activités sportives pour des publics cibles et des thématiques
- Élaborer, mettre en place et évaluer les projets.
- Développer des partenariats en lien direct avec la mission exercée
- Mobilisation du réseau d'associations affiliées dans ses actions

Conditions à remplir :

Formation : Minimum BPJEPS APT + expériences, niveau 3 ou 2 souhaité (Licence ou Master STAPS)
Compétences et expériences en sport-santé seront un plus (STAPS APA).
Maîtrise de la méthodologie de projet indispensable
Expériences en animation socio-culturelle (BAFA, BAFD) seront un plus.
Expériences avec des publics adolescents et/ou personnes âgés souhaités
Connaissance du monde associatif
Maîtrise des logiciels Microsoft office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook), Internet, messagerie
Bon sens relationnel, capacité d'innovation et de prise d'initiative
Permis B et disponibilité soir et week-end

*Les candidatures (CV accompagné obligatoirement d'une lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Michel COEUGNIET – Président du Comité Départemental UFOLEP du Pas de Calais
Par mail au Délégué Départemental ufolep62@lique62.org **avant le 4 avril 2016***

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FLASH-INFO

Réunion du Comité Directeur des 15&16 mars 2016 à PARIS

« Le Flash Infos donne un aperçu des questions abordées lors de la réunion du Comité Directeur. En aucun cas, il ne remplace le compte-rendu officiel approuvé à la réunion suivante puis diffusé à l'ensemble du réseau. Seul ce dernier comporte les décisions et positions officielles du Comité Directeur »

Le Comité Directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni les 15 et 16 mars 2016 à PARIS et a abordé les points suivants.

Adoption du Compte-Rendu du CD des 9 et 10 décembre 2015

Remarques sur la présence de Michel DEROUET et la double excuse de Jean-Jacques LACAVALLERIE
Les CR sont adoptés.

Point d'actualités

Poursuite de l'entretien avec le Président de la République par la conseillère sport et demandes de RDV auprès du Ministère des Sports.

Le Ministère se tourne naturellement vers l'UFOLEP lorsqu'il s'agit de promouvoir des actions sociales pour le sport : animation des City-stades, réunions territoriales sur le sport pour tous.

Le 17ème salon de l'éducation reporté s'est ouvert vendredi et s'est terminé lundi avec des visites de personnalités dont la Ministre de l'Éducation et les ambassadeurs européens de l'UNESCO. La fréquentation a été un peu plus faible mais beaucoup d'étudiants, de lycéens, de groupes encadrés de professeurs ont participé aux ateliers dont ceux de l'UFOLEP

Réunion fructueuse pour le partenariat avec la MGEN : toutes les régions UFOLEP étaient représentées.

Réunion pour la féminisation du sport avec le président du CNOSF

Ouverture de l'Euro : présentation le 29 mars à l'INSEP en présence du Président de la République de l'opération « 11 tricolore » sollicitée par Nadia BELLAOUI, Présidente du Mouvement Associatif. L'UFOLEP présentera l'expérience du sportif en auto-arbitrage du Maine et Loire l'engagement de Volontaires du SC dans l'encadrement des 2 classes du 19^{ème} ainsi que le témoignage des « Dégommeuses » (sport au féminin).

Rencontre avec l'ANCV, chèques vacances pour la 2ème année de partenariat : confiance établie, actions sur les publics 16-25 ans plutôt défavorisés, aide à la prise de licence, ... sur un budget 2016 de 180 000 € mis à disposition des comités.

Thème de l'Université européenne 2017: « En quoi un sport citoyen peut-il contribuer à la construction européenne ? ». Un certain nombre de points d'étapes seront organisés dont un rassemblement à La Rochelle et un autre à Marseille en début 2017.

Service civique

La Ligue crée 4 postes pour l'accompagnement des Services civiques dans diverses régions grâce à la contribution financière des députés sur leur réserve parlementaire dont un sera plus précisément teinté

Cont@ct n°14 du 1^{er} avril 2016

Sport.

La Ligue est actuellement le 1er organisme d'accueil des Services Civiques en France avec un objectif de 300 000 SVC en 2020.

L'enjeu pour la Ligue est bien la formation des militants à l'éducation populaire. Il ne faut absolument pas que l'objectif quantitatif fasse tort à l'objectif qualitatif.

Présentation de l'équipe nationale

Perte d'un poste lors d'un prochain départ d'un personnel UFOLEP (suppression de postes par la Ministère des Sports notamment pour les fédérations affinitaires)

Arrivée d'Isabelle CHUSSEAU, Conseillère technique nationale, chargée de plusieurs missions : accompagnement de la plate-forme « sport pour tous », sport multi-raquettes, ...

L'équipe nationale compte maintenant 20 permanents.

Organisation territoriale

Le cabinet d'avocats a fait la distinction entre les régions selon leur contexte en proposant 2 scénarios:

- dissolution/adhésion
- rapprochement

L'objectif est d'éviter si possible un traité de fusion car les préfetures sont très attentives à la fourniture des pièces justificatives et la démarche est assez compliquée.

La solution alternative permet un protocole d'accord adapté à la situation de chaque inter-région.

L'essentiel est bien de « se retrouver autour d'une table » pour envisager des actions communes.

Il faut prendre garde à mener un travail de développement sur toutes les régions, même pour celles qui ne changent pas de périmètre.

Mission VRAC, dispositif de suivi des comités

Certains comités sont mise en alerte notamment pour leur absence de réponse aux sollicitations du national.

4 demandes d'accompagnement en cours

19 comités sont accompagnés par la mission principalement sur des actions de développement

L'objectif de la mandature prochaine est de mieux accompagner le réseau et de déceler les comités qui nécessiteraient un accompagnement pour leur développement même s'ils n'apparaissent pas dans une situation particulièrement difficile (les comités qui n'existent pratiquement pas ne sont pas repérés par le système actuel).

Constat positif sur la pertinence du dispositif VRAC notamment en collaboration avec l'accompagnement des délégations Ligue.

Préparation de l'AG

Rapport moral

Présentation de la proposition de rapport moral :

- comment installer une nouvelle culture sportive ?
- s'interroger la nouvelle gouvernance ?
- capacité de nos 2 secteurs d'activité à répondre aux besoins actuels ? ...
- ajuster la conclusion : lutter pour le sport pour tous, garantir l'épanouissement de la personne, être à l'écoute de ceux qu'on n'entend pas,
- ajouter de l'éducation dans le sport éducation, pratiquer le sport autrement c'est aussi avoir une vie associative forte pour former le sportif en citoyen
- se présenter en organisme conseil : sport culture éducation et territoires

Rapport d'activités

Présentation du projet

- le rapport portera sur le bilan de mandature

Cont@ct n°14 du 1^{er} avril 2016

- notre mouvement est très présent sur le local
- notre mouvement s'affiche en fédération alternative « tous les sports autrement »
- l'UFOLEP s'ouvre aux activités diverses, aux partenaires, ...
- point faible : perte de 10% des effectifs sur la mandature
- montée en puissance de la formation : CQP, PSC1, nouvelles activités (Kid bike)

Présentation des Candidats au CD

- 22 candidats masculins pour 16 postes
- 15 candidates féminines pour 14 postes

Les comités vont recevoir l'intégralité des fiches de candidatures

L'élection se fera par vote électronique vers 17 h 45 avec résultats immédiats. Il est nécessaire d'obtenir la majorité absolue pour être élu au 1er tour. Au 2ème tour l'élection se fait à la majorité relative.

Dès son élection, le CD se réunit pour proposer un(e) président(e) à l'AG. Le(la) président(e) doit obtenir la majorité absolue pour être élu.

Vœux

1) présenté par Centre Val de Loire : place des comités régionaux

- le vœu n'est pas recevable car ne formule pas de proposition
- réponse du CD : ce vœu fera l'objet d'une étude pour l'AG 2017

2) présenté par l'Indre : modification du règlement médical en raison du petit nombre de contrôles anti-dopage sur les compétitions

- il y a eu 95 contrôles dont 2 positifs en 2015
- le service connaît une restriction budgétaire et le coût d'un contrôle s'élève à 300 € par prélèvement)
- proposition d'établir une convention avec la FLD pour obtenir des contrôles complémentaires avec un budget (raisonnable) complémentaire
- proposition de relancer une campagne de lutte contre les pratiques addictives

Le vœu sera soumis à l'AG avec avis favorable du CD

3) présenté par le Rhône-Alpes : modification des statuts régionaux

- le vœu est recevable sur la forme mais non motivé car non conforme aux statuts nationaux sur la parité (au lieu de proportionnalité) et sur la notion de membre de droit (notion absente des statuts nationaux également)

Questions écrites

13 questions ont été posées. Le CD étudie et valide les réponses apportées par les différentes commissions.

Rassemblement des élus du 21 au 23 mai

Il aura lieu du samedi midi 21 au dimanche soir 23

Ordre du jour : accueil des nouveaux élus, présentation des outils, place de l'UFOLEP dans la société, temps de formation politique, appropriation des dossiers, orientations, formation des groupes de travail, formation du bureau dont les membres seront attachés aux grands dossiers, préparation des lettres de mission,

Présentation du PND5

« Construire une nouvelle culture sportive »

Ajouter la notion de multi-sports et de culture du bien-être actif, l'engagement à poursuivre le développement des deux champs d'activité en prolongement du PND4.

Ménager la transversalité et la collaboration entre professionnels/dirigeants bénévoles

Faire remonter les contributions

Cont@ct n°14 du 1^{er} avril 2016

Le texte final sera présenté à l'AG

Accompagnement du réseau

Proposition d'en faire un « fil rouge » sur la mandature qui se prépare.

Construire cet accompagnement du national jusqu'aux associations, travailler en transversalité à tout niveau du réseau, former les élus à accompagner les territoires, partager le développement et susciter des solidarités, contractualiser pour financer le développement

Présentation de sport santé, senior dans la région parisienne

Un atelier itinérant qui « tourne bien », la séance est payée à 75 €/h par les partenaires : la DDCS, le Conseil départemental

Formation

Résultat de l'enquête lancée dans le réseau : demande d'une adaptation aux nouveaux besoins. Le travail a commencé avec un groupe d'élus et de professionnels du CDN, des CNS, des ARD, Délégués,

Résultats financiers

Résultat 2015

Il comprend une provision pour charge exceptionnelle étant donné l'éloignement de l'AG à Port LEUCATE et pour 2 numéros d'Enjeu de fin 2014 non comptabilisés dans le nouvel abonnement.

Le résultat sera donc d'environ 30 000 € à ajouter aux fonds associatifs.

Il inclut un reversement de plus de 60 % du budget aux comités.

Avis du commissaire aux comptes

Les avoirs de la fédération représentent 4 mois de fonctionnement ce qui est une situation confortable.

Le contexte général est néanmoins plutôt difficile pour les associations.

Bilan en légère augmentation

Budget 2016

Il faut prévoir une baisse du montant total des cotisations. Il faudrait retravailler sur le soutien aux associations, étudier un montant de cotisations pour les activités de loisirs

Le budget intègre une hausse des subventions et partenariats

Les produits sont en augmentation de 11 % et les charges sont en augmentation de 12 %

Il est aussi prévu de verser une compensation de 2000 € par nouveau comité régional pour les frais liés aux réunions qui se sont tenues nécessairement.

Les versements aux comités régionaux se feront en juillet après leur création.

Sport et Éducation

Les élus s'inscrivent au calendrier des manifestations nationales afin d'assurer la représentation du national.

Les élus qui ne renouvellent pas leur candidature au CD sont invités à prolonger leur mission auprès des CNS qu'ils suivent jusqu'à la fin de la saison sportive en cours.



RAPPEL

- ⇒ **Aux accompagnateurs** : vous avez la possibilité de réserver des **EXCURSIONS** afin d'occuper votre temps pendant les travaux de cette assemblée générale avec au choix une randonnée et/ou le camp de Risevaltes – le Mémorial.

Vous pouvez vous y inscrire via le site web :

http://www.event.ufolep.org/AG2016PortLeucate/AG2016PortLeucate_a/cms/index_public.php?PHPSESSID=kt1tl1hp3ffqgls6pnjjim4mp1&us_action=show_note&ui_id_site=1&ui_id_doc=1000100004



Réponses aux questions des comités

1 Le Comité Départemental UFOLEP des Bouches du Rhône, réuni le 3 février 2016 à Marseille (13)

• Pose la question suivante :

Face à l'agressivité de la FFC (cyclisme) envers les fédérations affinitaires, quelles sont les dispositions que compte prendre le National ?

Une réunion était prévue au Ministère (cf courrier de Benoit Gallet du 15/12/2015) mijanvier, qu'en est-il ?

Nous prévoyons au vu de la panique des associations cyclistes sur notre département, une hémorragie en 2017 donc plus cyclo dans le 13....

Cette problématique concerne d'autres disciplines : gym, judo... Que fait-on ? Que faitesvous ?

C'est un appel au secours que nous faisons !!!

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

L'objet de la question porte sur le fait que certaines fédérations sportives imposent la prise de licence sportive de ces fédérations pour tous les membres des associations affiliées. Depuis 2003, le code du sport permet aux fédérations sportives d'intégrer cette disposition dans leur règlement intérieur : « Les statuts des fédérations sportives peuvent prévoir que les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence sportive » (art L131-6).

Ce type de « pression » qui jusqu'alors était à l'initiative de dirigeants locaux tend à se « généraliser ».

Les associations à double affiliation de ces activités sportives peuvent être mises en difficulté.

Ce sujet a été abordé lors de la conciliation entre les fédérations affinitaires / multisports et les délégataires organisée par le CNOSF. Ce dernier n'a pas encore statué sur les propositions émises. L'UFOLEP est toujours en attente des propositions du conciliateur / médiateur du CNOSF. La plateforme interfédérale sera également mobilisée pour engager une action collective.

Vie fédérale

Dans l'attente et étant donné que ce problème est redondant, l'UFOLEP Nationale accompagne chaque comité pour organiser les médiations et adaptations nécessaires au cas par cas selon les situations rencontrées (Martinique pour la FFA, CD41 pour FFtri, CR Centre pour FFC).

Cette question a été régulièrement abordée lors des entretiens avec le Ministère des Sports et notamment le 3 février dernier dans le cadre de l'entretien annuel de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs. Une enquête a été diligentée par le Ministère des Sports pour connaître les situations conflictuelles entre fédérations dans les territoires.

La plateforme « interfédérale » sera invitée à se saisir de cette question récurrente.

La Ligue de l'enseignement qui participe actuellement à une mission d'évaluation des dispositifs de soutien à la vie associative au plan territorial avec le Ministère en charge de la vie associative (FDVA) fera part de cette difficulté réglementaire.

2 Le Comité Départemental UFOLEP des Bouches du Rhône, réuni le 3 février 2016 à Marseille (13)

• Pose la question suivante :

Secourisme : a-t-on l'agrément AMD par le biais de l'agrément PSC1 ?

Si on est moniteur PSC1, a-t-on l'équivalence moniteur AMD ?

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Il n'existe pas d'agrément national ou départemental AMD. La délivrance de l'agrément préfectoral PSC1 donne automatiquement les prérogatives au comité départemental pour organiser les formations « Alerter – Masser – Défibriker ».

Il n'existe pas de diplôme de formateur AMD. Le formateur PSC1 diplômé d'Etat et à jour de son recyclage possède les prérogatives pour animer et encadrer les formations AMD.

3 Le Comité Régional UFOLEP du Centre Val de Loire, réuni le 11 janvier 2016 à Orléans (45)

• Pose la question suivante :

Depuis plusieurs années, le Comité Régional propose la mise en place d'une commission Nationale des Comités Régionaux. Celle-ci nous était refusée car le coût semblait élevé. Or, avec le nouveau découpage, le nombre de régions a été réduit à 13 au lieu des 22 précédentes, ce qui limite les déplacements des Présidents de Région.

De plus, une réunion pourrait être placée avant l'AG Nationale (coût supplémentaire réduit).

Le Comité Régional Centre Val de Loire pose donc la question au Comité Directeur National : A quand la création d'une telle commission qui reconnaîtrait vraiment l'existence et l'utilité des Comités Régionaux et permettrait une concertation réelle entre les Comités.

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Cette question appelle deux réponses :

- **Au plan statutaire et réglementaire, des réponses seront apportées dans le cadre du chantier « statuts et règlements » proposé en réponse au vœu n°1.**
- **Au plan vie fédérative et budgétaire, le prochain Comité Directeur pourra dans l'attente, initier les rencontres nécessaires pour suivre l'évolution des fonctionnements, des projets et des questionnements régionaux.**

4 Le Comité Départemental UFOLEP de Dordogne, réuni le 21 janvier 2016 à Périgueux (24)

- Pose la question suivante :

La commission technique départementale de pétanque, soutenue par son comité directeur demande au comité directeur national, à la CNS pétanque et à l'APAC de bien vouloir étudier la création d'une « licence à la journée ».

La Dordogne est un département très touristique et beaucoup de vacanciers cherchent à partager les activités avec les villageois.

Les valeurs défendues par notre fédération préconisent le sport pour tous et le lien social, cette ouverture de licence permettrait d'être totalement dans cette logique en faisant connaître notre fédération au plus grand nombre.

Cette « licence » à la journée serait bien évidemment accompagnée d'une assurance temporaire autre que la souscription d'une RAT.

Enfin elle ne pourrait pas être délivrée pour participer aux championnats officiels.

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Au-delà, de son aspect conjoncturel, cette question interroge toute l'architecture de notre système d'affiliation et d'adhésion.

Un travail est engagé avec la Ligue sur son évolution afin de prendre en considération la diversité des activités et des situations, de préserver le sens de la prise de licence et de garantir la fédération des risques de délitement et d'érosion économique inhérents à ces questions.

5 Le Comité Départemental UFOLEP de Guadeloupe, réuni le 1^{er} février 2016 à Pointe à Pitre (971)

- Pose la question suivante :

Lors de l'Assemblée générale d'Orléans, les représentants des départements et territoires d'outre-mer ont été invités à se réunir pour débattre de leur place dans l'UFOLEP, de leur évolution, de leurs difficultés, de leurs attentes et propositions, etc... Un rapport a été rédigé et transmis à Michel MAZARE et Benoit BEAUR.

Il nous avait été annoncé que le Comité Directeur en débattrait soit lors de sa réunion d'octobre soit lors de celle de décembre.

Depuis, à notre connaissance, aucun retour n'a été fait.

Qu'en est-il des suites de ce regroupement, quelles sont les réponses à toutes les questions et propositions ?

Vie fédérale

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Suite à la réunion spécifique d'Orléans en date du 24/04/2015, une information sur la situation des DOM TOM a été faite devant le Comité Directeur du 11 et 12 juin 2015 sous la forme d'une fiche info accompagnée du compte rendu de la journée spécifique.

Comme tous les Comités, les Comités DOM-TOM sont invités aux rassemblements nationaux (Bourges, AG,...).

De plus la journée spécifique des DOM-TOM sera renouvelée à Port Leucate le 28 et 29 avril prochains.

Sur la participation des licenciés DOM-TOM à des manifestations sportives en métropole, un travail est en cours avec l'ANCV pour envisager leur accompagnement financier au travers d'un cahier des charges spécifique.

Concernant la formation des cadres, la fédération répond positivement aux sollicitations d'organisations de stages sur place avec la participation de cadres nationaux, comme ce fut le cas récemment à l'occasion de stages Activités Mécaniques, Twirling-bâton, football,...

6 Le Comité Départemental UFOLEP de Guadeloupe, réuni le 1^{er} février 2016 à Pointe à Pitre (971)

• Pose la question suivante :

Le comité départemental et sa commission technique s'interrogent quant à l'application du règlement des activités cyclistes qui :

- stipule que les féminines courent avec les G/S (masculins) et que la distance maximale est de 60 km.
- précise que celles-ci marquent des points, elles suivent le même parcours que les hommes, donc possibilité pour elles de monter en 3^{ème} puis 2^{ème} et 1^{ère}...catégories qui ont chacune des distances supérieures.

Comment appliquer lorsque l'épreuve ne s'applique pas sur un circuit court et sans être dans l'obligation de multiplier les arrivées et donc les commissaires ?

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Le règlement national laisse le choix aux féminines de choisir parmi les 3 options proposées en début de saison au moment de la demande de carte de compétitrice (et ceci pour toute la saison de cycloport).

1. Elles courent en catégorie « Féminine », ne marquent pas de points, ne montent pas de catégories. Comme elles sont peu nombreuses on peut les faire partir avec les « GS ». Il y a un classement « féminin » sauf si l'organisateur le souhaite pour promouvoir la participation de féminines. Elles ont une carte de compétitrice « Féminine ».
2. Elles courent avec les « GS », sur la distance des « GS », il n'y a pas de classement spécifique féminin, elles peuvent marquer des points et suivent la filière normale comme les hommes Elles ont une carte de compétitrice « GS ».
3. Elles courent avec les 3^e catégories sur la distance des 3^e catégories (cas des féminines étant montées de catégorie ou issue de la 3^e catégorie FFC), il n'y a pas de classement spécifique féminin, elles peuvent marquer des points et suivent la filière normale comme les hommes. Elles ont une carte de compétitrice « 3^e catégorie ». Le

Vie fédérale

choix de 3 possibilités pour les féminines permet à chacune de pouvoir trouver sa place en fonction de ses capacités et de ses motivations.

7 Le Comité Départemental UFOLEP de la Haute-Garonne, réuni le 16 décembre 2015 à Toulouse (31)

- Pose la question suivante :

Vu les difficultés auxquelles sont confrontées de nombreuses fédérations départementales de la Ligue de l'Enseignement (50% dans le rouge selon leur dire), n'y aurait-il pas intérêt à imaginer une double facturation des cotisations des associations, l'une pour la part Ligue et l'autre pour la part Ufolep, sur le logiciel AFFILIGUE pour un paiement différencié à chaque structure.

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Les échelons nationaux de la Ligue et de l'UFOLEP sont conscients de la nécessité de sécuriser les flux financiers entre les deux entités. A ce titre des procédures sont mises en place entre secteur VDQR pour la Ligue et VRAC pour UFOLEP afin d'accompagner les instances départementales concernées. Lors des dernières années, une trentaine de départements a été accompagnée par ce dispositif et des réponses adaptées formalisées dans les conventions départementales ont été apportées. Les conventions départementales régulièrement actualisées doivent réguler les flux financiers entre les entités Ligue et UFOLEP du département.

La double facturation induirait une complexité administrative supplémentaire et une incompréhension de notre réseau associatif.

8 Le Comité Départemental UFOLEP du Jura, réuni le 11 décembre 2015 à Lons le Saunier (39)

- Pose la question suivante :

Le comité départemental UFOLEP 39 souhaiterait savoir si la commission nationale athlétisme est en mesure de communiquer en direction des organisateurs privés de courses hors stade afin de leur rappeler que la présentation de la licence UFOLEP lors de la course hors stade apporte la même légitimité que celle de la FFF : discipline inscrite en toutes lettres, saison, compétition ou non, et surtout présentation d'un certificat médical conforme.

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Il y 2 ans, la mention « pratique sportive en compétition » a été intégrée à la licence UFOLEP pour les activités, dont l'athlétisme et les courses hors stade, qui nécessitent la présentation d'un certificat médical de moins de 1 an de non contre-indication à la pratique sportive en compétition.

Ainsi la licence UFOLEP en cours de validité peut servir de justificatif de certificat médical pour l'inscription à des courses hors stade.

Un courrier a été transmis à la FFA en date du 29/02/2016 (en annexe), elle-même chargée d'édicter chaque année le manuel de l'organisateur des courses hors stade qui précise la réglementation en vigueur. Ceci afin que l'UFOLEP soit de nouveau référencée. Le Ministère des Sports a été informé de la situation.

9 Le Comité Départemental UFOLEP de Lot-et-Garonne, réuni le (?) à (?)

- Pose la question suivante :

Est-il possible de connaître la destination des sommes versées par les pratiquants moto pour s'acquitter du « passeport moto » (5€) ?

Serait-il possible d'avoir une comptabilité analytique (charges/produits) permettant de constater financièrement l'utilisation de ces sommes ?

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Les passeports motos ont généré 64 420 € de produits sur l'exercice 2015.

Les charges inhérentes à la gestion de l'activité moto sont de 9 273 € sur le fonctionnement de la CNS, de 10 642 € pour l'expertise des terrains, 4 112 € pour les Assises, 600 € pour le calendrier national, 958 € pour la sécurité (bracelets, gilets, motos), 2 580 € sur les étiquettes de conformité des casques, 9000 € sur les 15 130 € du STF, 2 253 € de sonomètres.

A cela s'ajoute 29 230 € de masse salariale répartie sur le secrétariat, la formation et les membres de la Direction Technique Nationale.

Soit 68 648 € de charges pour 64 420 € de produits.

Comme vous pouvez le constater à travers ces montants, l'UFOLEP en collaboration avec la FFM se sont engagées dans la sécurisation de la pratique afin de tenter de diminuer la sinistralité pour éviter les augmentations importantes des tarifs assuranciers. Vous pourrez par ailleurs observer que les tarifs d'engagement sur les VTM et sur la part assurance des licences, restent stables.

10 Le Comité Départemental UFOLEP de Puy-de-Dôme, réuni le 22 janvier 2016 à Clermont-Ferrand

- Pose la question suivante :

Constatant le succès de la catégorie des + 70 ans expérimentée au Critérium Départemental Individuel de tennis de table UFOLEP du Puy-de-Dôme, (6 joueurs A et B ont apprécié cette démarche qui existe en FTTT), serait-il envisageable, sans nuire au nombre de qualifiés d'autres catégories, d'étendre cette nouvelle classe d'âge au Critérium Régional donc au National ?

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Les + 70 ans en tennis de table représentent 271 licenciés dans 12 départements (plus de 5 licenciés).

Etant donné que le nombre de licenciés de plus de 70 ans est une réalité de votre territoire, il est proposé d'étendre et d'adapter la catégorie + 70 ans sur des rencontres du calendrier régional.

En parallèle, la faisabilité de cette catégorie pourra être étudiée par la CNS dans le cadre de la réforme organisationnelle des manifestations nationales tennis de table et en tenant compte que cela génère des déplacements importants.

Car :

Dans l'organisation actuelle des Nationaux A (300 qualifiés) et B (285 qualifiés) de Tennis de Table, la compétition Nationale se déroule en 2 phases :

- Les Coupes Nationales avec 3 catégories, Messieurs, Féminines et Jeunes qui se déroulent le samedi matin et en fin de journée vers 19h30 pour les finales.

- Les Individuels à partir le samedi à partir de 13h30 avec 14 catégories en simple et 6 catégories en doubles et le dimanche toute la journée.

Comme vous avez pu le constater à CEYRAT l'année passée, l'horaire n'étant pas extensible, il n'y a pas de plage creuse pour l'occupation des 40 tables avec de nouvelles catégories ou des classements intégraux demandés. La création d'une catégorie Vétérans 4 en Messieurs mais également une catégorie Vétérans 2 en Féminines sera à l'étude. Depuis quelques années dans nos statistiques pongistes, nous percevons dans les inscriptions des joueuses et joueurs un mouvement progressif sur les SENIORS et une demande de leur part de l'évolution des catégories. Cela impose des choix, pour certains douloureux de changer des habitudes sportives. Faire jouer les coupes nationales à une autre date ou mettre un terme à cette formule dans laquelle les $\frac{3}{4}$ des joueuses et joueurs participent également aux individuels.

11 Le Comité Départemental UFOLEP de Puy-de-Dôme, réuni le 22 janvier 2016 à Clermont-Ferrand

• Pose la question suivante :

Suite à la nouvelle réforme territoriale, le Comité Directeur UFOLEP du Puy-de-Dôme s'interroge sur les risques de l'attribution de la formation exclusivement à cette nouvelle entité. Il souhaite que l'échelon départemental de la formation fédérale soit maintenu voire développé afin de conserver ce niveau de proximité qui permet d'assurer dans les meilleures conditions et avec efficacité les formations initiales et continues.

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

La gestion et la mise en oeuvre des stages de formation fédérale est dévolue variablement selon les territoires qui pour certains ont fait le choix d'une mise en oeuvre régionale, d'autres d'une mise en oeuvre départementale, d'autres encore d'une mise en oeuvre régionale et départementale répondant à des spécificités locales, disciplinaires, organisationnelles...

Le comité directeur est soucieux de maintenir à travers la formation fédérale :

- La proximité des bassins de vie via l'échelon départemental
- La réponse à des besoins locaux spécifiques
- La relation de service et d'accompagnement des associations Ufolep et de leurs licenciés via la formation fédérale

- La valorisation des comités départementaux utilisant le levier de la formation fédérale pour accroître leur rayonnement et leur visibilité à l'échelle de leur territoire
En matière de formation fédérale, les comités régionaux doivent quant à eux continuer de s'affirmer en tant qu'échelon facilitateur au service des comités départementaux et des associations Ufolep en définissant avec les comités départementaux les axes de coopération, de mutualisation et de développement.

Ils devront par ailleurs se positionner politiquement auprès des Collectivités territoriales et autres partenaires publics ou privés dans la diversité des champs du projet régional.

12 Le Comité Départemental UFOLEP de la Somme, réuni le 18 janvier 2016 à Amiens

- Pose la question suivante :

En cyclospor, les courses sont organisées autour de 4 catégories : 1, 2, 3 et GS. Ces catégories permettent de classer les coureurs cyclistes en fonction de leurs performances.

Un système de montée et de descente en fonction des résultats permet de changer de catégorie de manière continue tout au long de la saison.

Avec l'introduction de la notion GSA et GSB basée sur l'âge du cycliste (65 ans) ; il y a un mélange de 2 notions qui ne sont pas compatibles.

Cet âge choisi de manière arbitraire n'est pas représentatif de la valeur d'un cycliste. De plus en imposant un même classement GSA GSB dans une course GS ; on rompt l'égalité des coureurs pour les montées et descentes.

Même si le système a été amélioré récemment par l'introduction d'un système de montée entre GSB et GSA seuls les plus de 65 ans peuvent descendre en GSB.

Nous proposons de supprimer cette division et de revenir au système d'une seule catégorie de valeur GS quel que soit l'âge.

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

Ce règlement « GSa » et « GSb » a été mis en place il y a maintenant 2 ans et semble satisfaire tous les départements pratiquant le cyclospor (environ 60) excepté la Somme.

Cette catégorie GS (grand sportif) qui était au départ une catégorie de valeur comme les autres catégories a été transformée petit à petit par les pratiquants en une sorte de catégorie « réservée » où l'on n'accepte que les pratiquants d'un âge plus ou moins avancé suivant les départements. La motivation du public cycliste GS est souvent de ne pas monter de catégorie et de ne pas marquer de points. La conséquence était donc que certaines arrivées de courses étaient dénaturées en faussant l'éthique sportive. C'est pourquoi la CNS AC a scindé cette catégorie GS en 2 catégories GSa et Gsb (65 ans et plus pour ces derniers) de façon à ce que les arrivées soient plus disputées. La Somme a transformé cette catégorie de valeur en catégorie d'âge dans son règlement intérieur, en contradiction avec le règlement national, en fixant l'âge pour accéder à cette catégorie à 40 ans. Le résultat est donc qu'un licencié de moins de 40 ans ne pouvant pas suivre la 3e catégorie de par ses aptitudes physiques ne peut pas redescendre en catégorie inférieure, et donc semble exclu de toutes compétitions cyclistes UFOLEP. Ce schéma est celui de la fédération délégataire prônant l'élitisme où les moins sportifs n'ont pas leur place, mais n'est pas compatible avec les valeurs « Tous les Sports autrement » que prône depuis toujours notre Fédération. Nous profitons donc de cette question pour rappeler au CD de la Somme le règlement national Cyclospor et le principe de la catégorie GS.

***Extrait du règlement de la Somme : B
Classification des cyclosporifs B1/1
Age***

Les cyclosporifs adultes à partir de 40 ans uniquement dont les capacités ne leur permettent pas de suivre en 3e catégorie peuvent être admis en GS.

13 Le Comité Départemental UFOLEP du Tarn, réuni le 26 janvier 2016 à Albi

- Pose la question suivante :

Premièrement de refuser l'affiliation d'une association ?

Deuxièmement de refuser la délivrance d'une licence ?

Par ailleurs, nous avons été interrogés par un ancien licencié pour lequel l'association a refusé son adhésion.

La cour de cassation chambre civile 1 par un arrêt du 6 mai 2010 a statué que le refus de renouveler l'adhésion de l'un de ses membres par une association, relève de la liberté contractuelle et ne constituant pas une exclusion disciplinaire, il n'a pas pu être motivé. Elle s'appuie sur l'article 1134 du code civil et la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association article 1.

« L'article 6 des statuts du comité départemental UFOLEP 81 mentionne que : « le comité procède à l'affiliation de l'association (...) délivre et homologue les licences ». Est-ce qu'une telle mention est suffisante pour que le comité départemental refuse l'affiliation d'une association ou la délivrance d'une licence ?

Vie fédérale

Une association doit-elle prévoir une disposition de même nature pour refuser l'affiliation de l'adhérent ?

REPONSE DU COMITE DIRECTEUR :

L'article L131-6 du Code du Sport permet de répondre aux 2 questions :

Concernant l'affiliation d'une association, l'art 2 du règlement intérieur de l'UFOLEP permet de refuser l'affiliation d'une association dont l'organisation et les statuts sont incompatibles avec ceux de l'UFOLEP.

Concernant l'homologation d'une licence, l'article 7 du règlement intérieur permet de refuser toute demande de licence à partir du moment où les documents exigés par la réglementation en vigueur ne sont pas conformes.

Si le demandeur fait l'objet d'une sanction disciplinaire en cours ou d'une procédure de suspension liée à des affaires de dopage validée par l'AFLD, il ne pourra bénéficier de l'obtention d'une licence.



Le Président National

Monsieur AMSALEM Bernard
Président de la Fédération Française d'Athlétisme
Fédération Française d'Athlétisme
33, avenue Pierre de Coubertin
75640 PARIS

Nos Réf : PM/NA/AV/28

A Paris, le 29 février 2016,

☎ 01 43 58 97 30 : pmachu.laligue@ufolep-usep.fr
☎ 01 43 58 97 65 : avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr

Objet : application de la circulaire du 21 avril 2008

Monsieur le Président, Cher Ami,

Suite aux différents échanges UFOLEP-FFA concernant l'accès des licenciés UFOLEP aux courses hors-stade FFA, je voulais attirer ton attention sur des dispositions qui me semblent injustifiées voire discriminantes.

Nous sommes tous deux attachés au développement des activités physiques en général et des activités « athlétisme » en particulier. Nombre de nos cadres et de nos associations concourent d'ailleurs au rayonnement de l'Athlétisme dans une double affiliation à nos deux fédérations.

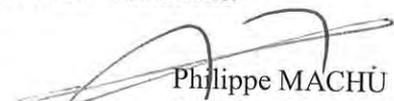
Cette coopération mérite de se développer dans le respect de nos différences comme dans une confiance interfédérale de bon aloi.

Comme tu le sais, les sportifs titulaires d'une licence UFOLEP « Athlétisme » compétition ont nécessairement produit un certificat médical, dans le respect de l'article L.131-6 du code du sport, et il serait discriminatoire et injustifié de les contraindre à la production d'un nouveau certificat médical lors de l'inscription aux courses hors-stades organisées par la FFA.

Je te serais donc reconnaissant de bien vouloir rappeler ces informations aux organes déconcentrés de ta fédération ou dans les documentations fédérales afférentes (manuel de l'organisateur, réglementation fédérale) en cohérence avec la circulaire FFA du 21 avril 2008.

En te remerciant de l'attention que tu pourras apporter à ce courrier et des dispositions qui pourront être prises,

Je t'adresse, Monsieur le Président et cher Ami, mes bien cordiales salutations.



Philippe MACHU
Président National

Copie à : Monsieur le Directeur des Sports, Mr MOSIMANN

Cont@ct N°14 du 1er avril 2016



POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

APPEL A PROJETS 2016

Direction du mécénat

Programme Santé des jeunes



Date limite de réception des dossiers : **29 juin 2016 (Session 2)**

Nous avons le plaisir de vous communiquer les appels à projets « Santé des jeunes » 2016 - **Session 2** - de la [Fondation de France](#), vous trouverez dans les plaquettes téléchargeables ci-dessous les modalités d'envoi ainsi que la date de réception des demandes :

"Favoriser l'accès aux dispositifs de soins pour les jeunes en situation de vulnérabilité"

"Soutenir les parcours de soins pour les jeunes en situation de vulnérabilité"

Les dossiers de candidature sont disponibles sur lien suivant : [Fondation de France](#).

Vous êtes éducateur sportif ?

Déclarez votre activité en ligne !

Tout éducateur sportif rémunéré doit déclarer son activité à l'administration. Pour simplifier vos démarches, procédez à votre déclaration en ligne sur : <https://eaps.sports.gouv.fr>

- 1 Créez votre espace personnel
- 2 Déclarez votre activité en ligne
- 3 Votre direction départementale valide votre déclaration
- 4 Vous recevrez votre carte professionnelle par courrier



Pour toute question sur la télédéclaration, renseignez-vous auprès de votre direction départementale :

Communication

Les éducateurs sportifs passent au numérique

Télédéclaration, vérification automatisée du casier judiciaire, cartes professionnelles avec flash code intégré... le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports modernise l'ensemble des procédures administratives relatives aux éducateurs sportifs.

En moins de deux ans, les procédures administratives liées aux éducateurs sportifs ont pris le tournant du numérique, simplifiant ainsi les démarches des quelque 130 000 personnes concernées en France. Les moniteurs de tennis, entraîneurs de football ou de rugby et autres moniteurs de ski ont en effet l'obligation, dès lors qu'ils exercent leur activité contre rémunération, de se déclarer auprès des services départementaux du ministère chargé des sports.

Cette déclaration permet de vérifier leur honorabilité en s'assurant qu'ils ne sont pas inscrits au fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles (FIJ AIS) et que leur casier judiciaire ne comporte aucune condamnation les empêchant d'exercer leur activité. Depuis mai 2014, ces vérifications sont effectuées de manière automatisée grâce à une interconnexion avec les fichiers du ministère de la Justice, ce qui assure une grande fiabilité des contrôles dans un souci de protection des pratiquants.

Afin de simplifier également les démarches des éducateurs sportifs, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a lancé, au cours de l'été 2015, un portail de télédéclaration (<https://eaps.sports.gouv.fr>) permettant à l'ensemble des éducateurs de déclarer leur activité en ligne. Ce site leur évite ainsi de se rendre dans la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS/DDCSPP) de leur lieu d'exercice.

Ce processus de modernisation se poursuit en 2016 puisque le ministère vient de mettre en place, en janvier, de nouvelles cartes professionnelles pour les éducateurs sportifs. Ces cartes sont réalisées sur des supports plus modernes, de type carte bancaire, qui sont envoyés aux adresses des éducateurs. Chacune d'elles comprend un *flashcode* qui permet, en le scannant à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette numérique, d'accéder à des informations actualisées concernant l'éducateur titulaire de la carte, notamment en ce qui concerne ses qualifications. Chacun pourra ainsi s'assurer que cet éducateur remplit bien toutes les conditions requises pour exercer son activité dans le respect de la sécurité des pratiquants. Ces informations sont également accessibles depuis le site <http://eapspublic.sports.gouv.fr>.



Les séjours spécifiques sportifs



Textes de référence

- ▶ Code de l'action sociale et des familles : articles L.227-4 à L.227-12, R.227-1 à R.227-30 ;
- ▶ Arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L.227-4 du code de l'action sociale et des familles ;
- ▶ Arrêté du 1^{er} août 2006 relatif aux séjours spécifiques mentionnés à l'article R.227-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- ▶ Arrêté du 3 novembre 2014 relatif à la déclaration préalable aux accueils de mineurs prévue par l'article L.227-2 du de l'action sociale et des familles.

Définition

Les séjours spécifiques sportifs constituent une catégorie particulière d'accueil collectif de

mineurs tels que définis par le code de l'action sociale et des familles (CASF)¹.

Il s'agit des séjours organisés, pour leurs licenciés mineurs (au moins sept mineurs âgés de six ans ou plus), par les fédérations sportives agréées, leurs organes déconcentrés et les clubs qui leur sont affiliés, dès lors que ces accueils entrent dans le cadre de leur objet².

Réglementation applicable

Les principales obligations qui incombent aux organisateurs de séjours spécifiques sportifs sont :

- ▶ la déclaration auprès du préfet du département (DDCS/DDCSPP) dans le ressort duquel l'organisateur a son siège social³ ;
- ▶ l'élaboration d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique⁴ ;
- ▶ l'hébergement des mineurs concernés dans un local déclaré auprès de la DDCS / DDCSPP du lieu d'implantation de ce local, celui-ci devant notamment respecter les règles d'hygiène et de sécurité prévues par le CASF⁵ ;
- ▶ des obligations en matière de suivi sanitaires des mineurs accueillis⁶ et en matière d'assurance⁷ ;

¹ Article R.227-1 du CASF

² Les séjours directement liés aux compétitions sportives organisées par les fédérations sportives agréées, leurs organes déconcentrés et les clubs qui leur sont affiliés sont expressément exclus de la catégorie des accueils collectifs de mineurs et les dispositions du code de l'action sociale et des familles ne leur sont pas applicables.

³ Article R.227-2 du CASF et arrêté du 3 novembre 2014 relatif à la déclaration préalable aux accueils de mineurs prévue par l'article L.227-2 du de l'action sociale et des familles

⁴ Articles R.227-23 à R.227-26 du CASF

⁵ Articles R.227-5 et R.227-6 du CASF

⁶ Arrêté du 3 novembre 2014 relatif à la déclaration préalable aux accueils de mineurs prévue par l'article L.227-2 du CASF

⁷ Articles R.227-28 à R.227-30 du CASF

- la déclaration sans délai auprès de la DDCS /DDCSPP du lieu du séjour de tout accident grave ainsi que de toute situation présentant ou ayant présenté des risques graves pour la santé et la sécurité physique et morale des mineurs accueillis.

Des règles particulières d'encadrement s'appliquent aux séjours spécifiques. L'article R.227-19 du CASF prévoit :

- qu'une personne majeure est désignée par l'organisateur comme directeur du séjour ;
- que l'effectif de l'encadrement ne peut être inférieur à deux personnes ;
- et que les conditions de qualification et le taux d'encadrement sont ceux prévus par les normes ou la réglementation relative à l'activité principale du séjour. Les dispositions du code du sport s'appliquent donc pour les séjours spécifiques sportifs.

Sanction

Le défaut de déclaration du séjour constitue un délit passible de six mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende⁸.

⁸ Article L.227-8 du CASF



Mars – Avril 2016

Chers membres de **Sport et Citoyenneté**,

Nous vous adressons le 45^e numéro de la newsletter **Sport et Citoyenneté**. Ce rendez-vous fait le point sur les différentes activités de notre Think tank et celles d'autres structures de la sphère sportive en Europe, autour de rubriques récurrentes et interactives. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Bonne lecture !

L'équipe de **Sport et Citoyenneté**

Développement durable, quand le sport laisse son empreinte – 31 mars 2016 – Nantes



La conférence sport et développement durable s'intéresse à l'impact de l'homme sur notre environnement, de la pratique sportive en passant par les infrastructures qui y sont liées. En présence de **champions**, de **grands témoins** et **d'experts**, cette conférence sera notamment l'occasion de **débattre des enjeux puis de présenter les initiatives développées** en France et en Europe concernant les liens entre la pratique sportive et la protection de notre environnement. Nous tenterons d'éclairer **les enjeux d'un sport plus vert sur nos modes de vie et sur la société**.

Conférence gratuite sur [inscription](#).

A LA UNE



04/01/2016 : L'équipe de **Sport et Citoyenneté** se renforce !

Depuis le début du mois de janvier, **Geoffrey Renou** et **Hamdi Benslama** nous ont rejoints, respectivement en tant qu'Assistant de Direction et de Chargé de mission. **Adrien Rodrigues** est venu, quant à lui, renforcer notre équipe à Bruxelles en tant que Chargé de mission européenne.



02/02/2016 : Parution de l'ouvrage « Les diplômes des activités physiques et sportives. Cadre institutionnel, juridique et exercice professionnel ».

Sous la direction de **Charles Martin-Krumm**, Maître de conférences HDR en STAPS à l'ESPE de Bretagne, de nombreux experts viennent livrer leurs connaissances et savoirs faire. **Julian Jappert**, Directeur du Think tank *Sport et Citoyenneté* et enseignant en droit du sport, participe à cet ouvrage et cosigne avec **Gaylor Rabu** le chapitre *Sport, droit et société*.

Thierry Granturco, avocat au barreau de Paris et membre du comité scientifique du Think tank *Sport et Citoyenneté*, réalise le chapitre concernant les Associations sportives.

[En savoir plus](#)

REVUE SCIENTIFIQUE



Le 34^e numéro de la revue **Sport et Citoyenneté** va paraître ! Réalisé en partenariat avec le Mastère Spécialisé en Management des Organisations du Sport (MS MOS) d'Audencia Business School, ce nouveau numéro porte sur la thématique « Sport et environnement ». A travers ce dossier, nous revenons sur la façon dont le sport impacte la vie quotidienne des citoyens, d'Europe et d'ailleurs, et sur la manière dont sport peut aider à dessiner une société plus respectueuse de notre environnement.

ACTUS

1^{er} Forum International du Sport – 20-21-22 Avril 2016 – Limoges

Sport et Citoyenneté est heureux d'être partenaire de l'événement des **Défis du Sport**.

Le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) et l'association « Défis du Sport Solidarité » organisent les « Défis du Sport ». Placé sous le patronage du **Secrétariat d'Etat en charge des Sports, du Comité National Olympique et Sportif Français et de l'Association Nationales des Ligues de Sports Professionnels**, ce premier Forum International du Sport comportera plusieurs volets. Les Défis du sport seront l'occasion de débattre et d'échanger sur les grands enjeux auxquels le secteur du sport doit faire face aujourd'hui et dans les années à venir.

[Plus d'informations](#)

Sport et entreprise, quelles réponses aux enjeux de ressources humaines ? – 5 avril - Sporsora



Le lancement du livre auquel a participé le Think tank **Sport et Citoyenneté** aura lieu le 5 avril 2016 au CNOSF à l'occasion d'un petit déjeuner du Club Entreprises France Olympique (dont SPORSORA est membre) et en présence d'une centaine de participants.

Les principaux axes déclinés dans le livre seront présentés à travers la présence de sportifs, experts et responsables communication ou RH.



L'Université Européenne du Sport (juillet 2015) : parution des Actes – mars 2016

Partenaire de l'UFOLEP et de l'Université européenne du Sport, *Sport et Citoyenneté* est heureux de vous faire part des Actes de cet événement qui traite de l'ensemble des thématiques abordées. **Philippe Machu**, Président de l'UFOLEP et membre du bureau de *Sport et Citoyenneté* nous invite à revivre ce rendez-vous et à découvrir ou redécouvrir les sujets discutés sur les différents supports accessibles. **Julien Pierre**, Maître de conférence à l'université de Strasbourg et membre du comité scientifique de *Sport et Citoyenneté* est intervenu sur les questions de sport et bien être en entreprise.



[Intervention de Julien Pierre](#)

[Consulter les Actes](#)

6^{ème} édition de la Women's Cup (4 au 6 mars 2016)

Sport et Citoyenneté est très heureux d'avoir été à nouveau partenaire de la Women's Cup aux côtés de Audencia Business School.

[En savoir plus](#)



Les Débats du Sport Solidaire au CNOSF – 17 février 2016

Les **Débats du Sport Solidaire** répondent à la volonté de la **Fondation d'entreprise FDJ** de créer un rendez-vous régulier pour échanger autour du sport et du rôle qu'il joue dans la société.

Initiés par la **Fondation d'entreprise FDJ** associée au think tank **Sport et Citoyenneté**, les **Débats du Sport Solidaire** s'intéressent pour leur première édition en 2016 au sport et aux handicaps.

En présence de Mme Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, de **champions**, de **grands témoins** et **d'experts**, cette conférence sera notamment l'occasion de dévoiler les résultats d'une **étude inédite**.

[Plus d'informations](#)

[Revivre les débats du Sport Solidaires avec HandisportTV](#)



ZOOM SUR

Sport et Citoyenneté est investi dans 6 projets européens soutenus par le programme Erasmus+ Sport :

TAFISA Projet européen « EWoS Toolbox »

Développée par TAFISA et ses partenaires, la boîte à outils EWoS Toolbox a reçu un accueil positif de la part des organismes nationaux de coordination qui en ont fait usage pour préparer l'édition 2015 de la Semaine européenne du sport.

Les premiers utilisateurs ont été invités à faire part de leurs commentaires, quelques semaines après la première édition de la Semaine européenne du sport. Suite à cet accueil positif, l'équipe du projet est passée à l'étape suivante, avec pour objectifs d'améliorer les outils afin que cette nouvelle version soit prête pour la seconde édition de la Semaine européenne du sport (10-17 septembre 2016).

Sport et Citoyenneté est partenaire de ce projet.





Sport Empowers Disabled Youth (SEDY)

Piloté par la Faculté des Sciences Appliquées d'Amsterdam, le projet SEDY initié en janvier dernier a pour ambition de valoriser le sport auprès des jeunes en situation de handicap. La phase 1 consiste en la collecte des données sur les pratiques sportives des jeunes en situation de handicap.

L'objectif du projet SEDY est de mettre en adéquation l'offre et de la demande d'activité physique adaptée, et d'augmenter *in fine* la pratique sportive des enfants en situation de handicap.

Sport et Citoyenneté est en charge de la collecte des données en France et prendra part à la diffusion et à la communication des résultats obtenus à l'issue du projet en 2017.



Piloté par l'ENGSO, le projet SCORE vise à promouvoir l'égalité homme-femme dans le sport, plus particulièrement au niveau des postes d'encadrement (entraîneurs, formateurs...).

Le « pack de sensibilisation » contient des outils destinés aux organisations sportives afin de développer un environnement propice à plus d'égalité entre les sexes et de faciliter l'accès des femmes aux postes à responsabilité. La version finale de ce « kit » est en cours de création et sera diffusé à l'issue des dernières sessions de formation qui auront lieu en juin 2016. La Croatie a inauguré les sessions de formation le 26 février dernier avec la tenue de la 1^{ère} séance.

Sport et Citoyenneté est partenaire du projet SCORE, soutenu par la Commission européenne (programme Erasmus+ Sport).



Le projet « **Sport for Everyone** » piloté par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), a pour objectif de **promouvoir le sport pour tous**, et plus précisément d'**inciter le mouvement sportif européen à organiser des actions** dans le cadre de la Semaine Européenne du Sport, qui se tiendra du 10 au 18 septembre 2016.

La finalité recherchée repose sur la dissémination des expériences en vue d'une organisation massive de semaines européennes du sport dans les différents États membres.

Sport et Citoyenneté est partenaire du projet « Sport for Everyone », soutenu par la Commission européenne (programme Erasmus+ Sport) et piloté par le CNOSF.

RETOUR SUR

PASS : Physical Activity Serving Society



Le 17 et 18 novembre, **Sport et Citoyenneté** a accueilli le deuxième comité de pilotage du projet PASS dans ses nouveaux bureaux bruxellois au sein de la « House of Sport ». Les partenaires ont discuté du travail et des études en cours afin de préparer les futures phases importantes du projet. Le consortium a également étudié les moyens d'anticiper l'impact du projet et un potentiel héritage. La prochaine réunion des partenaires est prévue au printemps 2016.

[Découvrez l'espace dédié au projet PASS](#)

REVUE DE PRESSE

BLOG

[16/03](#) : Le projet européen EWOS ABILITY LINK*KIT en phase finale de développement

[03/03](#) : L'intégration des réfugiés par le sport : le club de Kraainem en exemple

[03/02](#) : Existe-t-il un moyen pour la tierce propriété ?

[22/02](#) : Conférence Sport et Handicaps au Parlement Européen



[27/01](#) : Les attentes des français à propos du sport dans leur quotidien

[25/01](#) : Style de vie actif : quelles tendances en Europe ?

NOS DEBATS

TV

[Europa.Eu](#) : **Laurent Thieule**, Président du Think tank **Sport et Citoyenneté** a fait l'objet d'un reportage sur les initiatives menées par le club de Kraainem FC, dont il est le président, sur l'intégration des jeunes migrants. (02/03/2016)

[Handisport TV](#) : Reportage lors de la tenue de la 1^{ère} édition des Débats du Sport Solidaire (17/02/2016 avec, entre autre, une interview de **Julian Jappert**, Directeur du Think tank **Sport et Citoyenneté** est intervenu en plateau pour analyser les élections de la FIFA (08/03/2016)

[France 24](#) : **Vincent Chaudel**, Vice-président du Think tank **Sport et Citoyenneté** est intervenu en plateau pour analyser les élections de la FIFA (26/02/2016)

[TF1](#) : **Julian Jappert**, Directeur du Think tank **Sport et Citoyenneté** était l'invité d'un reportage sur le sport en entreprise diffusé au JT de 20h (09/02/2016)



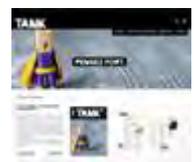
PRINT

[EcoRéseau](#) : « Réseaux & Influence : Les avantages d'une participation à un Think Tank », **Julian Jappert**, Directeur de **Sport et Citoyenneté**, répond aux questions de EcoRéseau (mars 2016)

[Famille et éducation](#) : **Julian Jappert**, Directeur de **Sport et Citoyenneté**, répond aux questions de la rédaction sur les liens entre sport et éducation. (janvier-février 2016)

[Sport Magazine](#) : « Sport et réfugiés. La tour de Kraainem ., rencontre avec **Laurent Thieule**, Président du Think tank **Sport et Citoyenneté** et Président du club de foot de Kraainem

[TANK](#): « Brussels Football Club » par **Maxime Leblanc**, Responsable des Affaires européennes du Think tank de **Sport et Citoyenneté**



WEB

[Le Huffington Post](#) : « Le sport face aux enjeux environnementaux », par **Didier Lehénaff**, Fondateur des Eco Games et membre du comité scientifique de **Sport et Citoyenneté**

[Toute l'Europe](#) : « Le sport, que ce soit pour les personnes handicapées ou non, n'a pas d'égal » interview de **Mircea Diaconu** par le Think tank **Sport et Citoyenneté**

[RTBF](#) : « Aujourd'hui, la dimension durable n'est plus une option », Interview de **David Stubbs** par **Elliot Fleys** et **Charlotte Motteux** (Audencia Business School) pour le Think tank **Sport et Citoyenneté**

[Médiapart](#) : « L'égalité des genres dans le sport : la misogynie comme dernière barrière? » par **Sport et Citoyenneté**

[Le Point](#) : « Radicalisation dans le milieu du sport : il est temps d'agir » par **Lucas Buthion**, membre du Think tank **Sport et Citoyenneté**

[Le Plus – L'Obs](#) : « La lutte contre la radicalisation passe aussi par le sport » par **Hamdi Benslama**, Chargé de mission de **Sport et Citoyenneté**

[Médiapart](#) : « Entre héritage et tradition, le dilemme de la FIFA » par **Sylvain Landa**, Directeur adjoint du Think tank **Sport et Citoyenneté** et **Hamdi Benslama**, Chargé de mission.

[Faire face](#) : « Handicap et pratique sportive, objectif zéro limite » par la rédaction de **Faire Face**.

[The Conversation](#) : « Candidature de Paris 2024 : storytelling de la jeunesse » par **Marie-Cécile Naves**, Vice-Présidente adjoint du Think tank **Sport et Citoyenneté**

[Médiapart](#) : « Les Débats du Sport Solidaire placent la pratique sportive des personnes en situation de handicap en tête de l'agenda du gouvernement et du mouvement sportif » par le Think tank **Sport et Citoyenneté**

[Ilosport](#) : « Sport et handicaps : incompatibles ? » par la rédaction de **Ilosport**.

[L'Express](#) : « Aurier à la faute, mais pourquoi ? » par **Maxime Leblanc**, Responsable des affaires européennes du Think tank **Sport et Citoyenneté** et **Simon Thieule**, Chargé de mission.

[Le Huffington Post](#) : « Un débat ouvert à tous autour du sport et du handicap » par **Sylvain Landa**, Directeur adjoint du Think tank **Sport et Citoyenneté**

[Express Yourself](#) : « Une nouvelle FIFA devra attendre » par **Sylvain Landa**, Directeur adjoint du Think tank **Sport et Citoyenneté** et **Simon Thieule**, Chargé de mission.

[Le temps](#) : « Adidas Inaugure l'ère des sponsors activistes » interview de **Julian Jappert**, Directeur du Think tank **Sport et Citoyenneté** par **Servan Paca**.



SPORTETCITOYENNETE.COM

[14/03](#) : « La Women's Cup : le rendez-vous du sport par les femmes », interview de **Gaëlle SEMPE**, Maître de conférence à l'université de Rennes 2 et membre du comité scientifique du Think tank **Sport et Citoyenneté**

[08/03](#) : « La laïcité dans le sport féminin : un enjeu avant les Jeux Olympiques de Rio » par **Annie SUGIER**, Membre du comité scientifique du Think tank **Sport et Citoyenneté**



Citoyenneté et vice-présidente de la Coordinations Française pour le Lobby Européen des Femmes

26/02 : « Elections à la FIFA : quel candidat pour quels enjeux ? » par **Hamdi Benslama**, Chargé de mission du Think tank **Sport et Citoyenneté**

15/02 : « On manque de compréhension et de simplicité par rapport au handicap », interview de **Arnaud Assoumani**, médaillé d'or olympique de saut en longueur, par **Sylvain Landa**, Directeur adjoint du Think tank **Sport et Citoyenneté**

10/02 : « Casser les préjugés et changer de regard sur le handicap », interview de **Damien Seguin**, skipper, quadruple champion du monde, par **Sylvain Landa**, Directeur adjoint du Think tank **Sport et Citoyenneté**

30/01 : « Adidas, la FIFA, l'IAAF et le mirage de la gouvernance du sport par les sponsors », par **Thierry Granturco**, avocat aux barreaux de Paris et Bruxelles et membre du comité scientifique du Think tank **Sport et Citoyenneté**

15/01 : « Les défis d'une pratique accessible à tous » par **Sylvain Landa**, Directeur adjoint du Think tank **Sport et Citoyenneté**

10/01 : « Un lieu d'échanges, de propositions et d'actions », interview de **Julian Jappert**, Directeur du Think tank **Sport et Citoyenneté**

ACTU DE L'UE



Save the dates !

- **12 mai** : Date limite de dépôt des candidatures et des projets dans le cadre du programme Erasmus+.

EVENEMENTS



Mars :

4-5/03 : Women's Cup

09/03 : EU Sport Forum, La Haye

14-15/03 : City Event : les grands événements sportifs

25/03 : Assemblée Générale du Think tank **Sport et Citoyenneté**

31/03 : Conférence Sport et Développement durable, **Sport et Citoyenneté** organise cet événement avec l'école Audencia Business School

Avril :

20-22/04 : *Les Défis du Sport*. **Sport et Citoyenneté** est partenaire de cet événement.

25/04 : La Causerie : « Sport et développement durable, des liens à resserrer ».

Table ronde à l'IFEPSA autour de Corinne Bouchoux et Catherine Chabaud. **Sport et Citoyenneté** co-organise ce rendez-vous.

[Inscription](#)

Mai :

13 mai : Table ronde, *Sport et Citoyenneté*, Paris Football Week organisée par le Think tank *Sport et Citoyenneté*

26 mai : Conférence *Femmes et Sport* dans le cadre des 4 Saisons du Sport féminin



February - March 2016

EU NEWS

HEADLINES

NEWS



Conference organized by the Think tank *Sport and Citizenship* and the Foundation FDJ on the promotion of sport for people with disabilities
[More information](#)

SAVE THE DATES !

12 May: Erasmus + applications deadline
The deadline is the same for the collaborative partnerships in the sport field (other projects), Small Collaborative Partnerships and Not-for-Profit European Sport events.
[More information](#)



NEWS FROM THE EUROPEAN COMMISSION



Sport Infoday - Erasmus + (03/03/2016)

The meeting was organized by the EACEA (European Commission and the Education, Audiovisual and Culture Executive Agency) Conference held in Brussels. The goal of this event was to inform potential applicants about the Erasmus+ Sport, its funding opportunities and the EU sport policy background. Tibor Navracsics, the Commissioner responsible for Sport, attended the event

[More information](#)

European Week of Sport 2016: what's in store? (05/01/2016)

The European Commission announced a greater focus on communication in national languages, further outreach to sport at the local level, and new partners and national ambassadors. The official opening of the Week is on 10 September and the Flagship event on 15 September.

Sport and Citizenship will renew its commitment to the 2016 EWoS

[More information](#)

2nd meeting of the High-Level Group on Grassroots Sport (22/01/2016)

The second meeting of the High-Level Group on Grassroots Sport took place on 22 January 2016 in Brussels.

The group concentrated on the issues of social inclusion and health and, following a proposal from the group's chair, it agreed to broaden the scope of its work to include infrastructure and urban planning in the context of grassroots sport."

[More information](#)

3rd meeting of the High-Level Group on Sport Diplomacy (25/02/2016)

The third meeting of the High-Level Group on Sport Diplomacy took place on 25 February in Brussels.

The report will be presented to Tibor Navracsics, the European Commissioner responsible for sport, by the end of June 2016. The areas to be covered are:

- Promotion of EU values
- Neighborhood policy
- Development policy
- Possibly major sport events

The next meeting of the group will take place on 18 May, probably in the Netherlands.

[More information](#)

EC launches new twitter account to inform about EU Sport Policy (26/02/2016)

New twitter account of the EC only dedicated to inform about EU Sport policies

[More information](#)

Publication of a short study on the profession of ski instructor in Europe (12/01/2016)

This document presents the Final Report under the Framework

Contract DG EAC, on the preparation of a mapping/an inventory of existing professional qualifications and relevant training for the profession of ski instructor in all 28 Member States, EEA countries and Switzerland. Introduce plans for "common training test" for ski instructors in order to provide them with the opportunity, through a controlled way of access, to practice their profession in skiing destinations across the EU, in particular the Alpine region.

[More information](#)

ERASMUS+ Program annual report 2014 (26/01/2016)

Results of the annual report (2014). With a budget of over €2 billion in its initial year, Erasmus+ has already offered more than one million people the opportunity to take part in 18,000 funded projects. More flexible opportunities for collaboration across sectors

are also helping Europe's education, training, youth and sport systems to try out innovative practices and contribute to reform and modernization.

[More information](#)

Study on the minimum quality requirements for dual careers (09/02/2016)

The Commission's support for dual careers will ensure that young sportspeople receive an education and/or professional training alongside their sports training. It will also help European athletes perform well and compete at a high international level, while reducing the number who drop out of school, university and sport. (from EC website)

[More information](#)

NEWS FROM THE EUROPEAN COUNCIL

Expert Group on HEPA (12/04/2016)

Next meeting of the HEPA XP group organized by DG EAC/EACEA will take place in Cyprus

[More information](#)



Expert Group on Economic Dimension (19-20/04/2016)

Third deliverable of XG ECO in preparation, namely "Practical guidance on how to encourage transparent and long-term investment in sport". Focus on two different key aspects of the economic development of sports: sports facilities and innovation in sports - driven by sports clusters. Intend to provide a general snapshot of the national situation in each country. Based on this survey we intend to produce practical recommendations on how to develop financing tools in sport.

[More information](#)



EU Netherlands Presidency

Programme of the Netherlands Presidency of the Council of the European Union

Dutch Presidency will put the integrity of sport on the agenda for the EU Work Plan for Sport 2014-2017. Its efforts will focus on the preparation



and organization of international sporting events seeking to give them a positive social, economic and environmental impact.

[More information](#)

EU meeting of Sports Directors (10-11/03/2016)

Expert or political meeting | Ministry of Health, Welfare and Sport

[More information](#)

Working Party on Sport (22/03/2016)

The working party on sport works on the "multi-annual plan for sports" which covers the topics of integrity of sport, economic dimension of sport, sport and society. Their work also include the issue of doping, match-fixing, social inclusion through sport or grassroots sports and volunteering.

[More information](#)

Sport Ministers meeting (31/05/2016)

[More information](#)

NEWS FROM THE EUROPEAN PARLIAMENT



Written questions

- Question on the Possible State Aid Case on the Transfer of Gareth Bale to Real Madrid financed by bailed out banks - [More information](#)
- Question on the E-Sport: considered as a real sport or not? - [More information](#)

Studies

- The Role of Sport in Fostering Open and Inclusive Societies - [More information](#)
- The Economic Dimension of Sport - [More information](#)

Sport intergroup

- 06/04/2016: **Match-fixing: a threat to sport?**

CULT Committee



»»»»» Debate on Sport and Disabilities at the European Parliament, and with the participation of *Sport and Citizenship*.- [Read the summary](#)
[More information](#)

»»»»» Motion for resolution on the access to sport for people with disabilities and equal, fair and non-discriminatory rewards for performance was tabled by Mircea DIACONU MEP – [More information](#)

Studies

»»»»» Reforming football governance - [More information](#)

»»»»» Third party ownership of football players - [More information](#)

»»»»» Women's rights: MEPs urge Commission to table a new gender equality strategy – [More information](#)



INTERNATIONAL & EUROPEAN ORGANIZATIONS



»»»»» Political Conference: Tolerance and Diversity through Physical Education – [More information](#)

»»»»» Seminar: Implementing Gender Mainstreaming in Sport – [More information](#)

»»»»» Dialogue on governance in sport – [More information](#)



»»»»» Revision of International Charter of Physical Education – [More information](#)

»»»»» UNESCO Report on racism and discrimination in international football – [More information](#)

»»»»» International Charter of Physical Education, Physical Activity and Sport – [More information](#)



OECD Report: Health at a glance – [More information](#)



Conference : addressing the largest single cause of preventable deaths in Europe – cardiovascular disease – [More information](#)



Physical inactivity and diabetes – [More information](#)



Raising awareness about physical inactivity and diabetes – [More information](#)



Conference looks at best practices for local integration [More information](#)

EUROPEAN PROJECTS



The PASS Project enters its 2nd phase

Launched in January 2015, the PASS project will enter its second main phases at the turn of the summer. The focus of the project so far has been on understanding physical activity trends and institutional frameworks in Europe. The results of this review will be published in the coming weeks and will constitute the starting point for further discussions among the partners.

[More information](#)



An update of SEDY European project

In the SEDY project we aim to contribute to an increased participation in sports for disabled youth and thereby contributing to the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

[More information](#)



SCORE Project National Training Sessions Started

[More information](#)



"Improved" toolbox unveiled at the European Sports Forum in The Hague, Netherlands, on **9-10 March 2016**

[More information](#)



EWOS ABILITY LINK * KIT will be presented in the first workshop development of EPC (European Paralympic Committee) in Vienna, **June 10 2016.**

[More information](#)



Active School Communities – 25-27/01/2016

The first meeting of the ASC project was held in Berlin and offered the opportunities for partner to meet, exchange and validate the project plan, activities and deliverables. This project will be looking at the school environment in the promotion of physical activity

[More information](#)



CALL FOR PROPOSALS

ERASMUS + : Collaborative partnerships in the sport field not related to the European Week of Sport 2016 – Deadline for submission 12/5/2016

[More information](#)

Creative Europe

Support for Development of Single Projects 2016. Deadline for application 21/04/2016

[More information](#)

Cross-Sectoral - Refugees Integration Projects 2016

[More information](#)

**The Think Tank advances
with you,
[Join us !](#)**

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

JURYS NATIONAUX CQP ALS 2016 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

TOUS À VOS ANGENDA !

Nous vous communiquons les dates des jurys pléniers CQP ALS 2016 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
Mercredi 18 mai 2016	2 mai 2016
Mardi 12 juillet 2016 <i>Jury interfédéral ouvert</i>	30 juin 2016
Vendredi 14 octobre 2016	4 octobre 2015

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 10

CARREFOUR DES TECHNIQUES DE SECOURISME

Objectifs de formation

- Conserver ses compétences en matière de gestes techniques aux premiers secours

Public visé

- Formateurs PSC diplômés d'État

Éléments de contenus

- LVA
- PLS
- RCP
- .../...

Durée	Effectif	Lieu
½ journée (matin)	20 personnes	Toulouse – Nevers + 3 ^{ème} date et lieu si besoin

Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**
 Mauricette LE MAITRE – Isabelle COLLAVET – Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ –
 Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

Coût du stage

- 50 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

18 mai 2016 à Toulouse (31)
 1^{er} juin 2016 à Nevers (58)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcscarrefourtechetformateurinitiateursecourisme.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 11

FORMATION DES FORMATEURS D'INITIATEURS

Objectifs de formation

- Être capable de former des initiateurs « prévention/initiation » sur son territoire

Public visé

- Formateurs PSC diplômés d'État

Éléments de contenus

- Le programme de formation
- Les outils techniques et pédagogiques
- L'animation

Durée	Effectif	Lieu
½ journée (après-midi) Module mis en place à la suite de la ½ journées sur les carrefours techniques (module 2)	20 personnes	Toulouse Nevers + 3 ^{ème} date et lieu si besoin

Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**
 Mauricette LE MAITRE – Isabelle COLLAVET – Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

Coût du stage

- 50 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

18 mai 2016 à Toulouse (31)
 1^{er} juin 2016 à Nevers (58)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccarrefourtechetformateurinitiateursecurisme.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 13

FORMULAIRES EN LIGNE

Objectifs de formation

- Être capable de réaliser des formulaires en ligne, de fixer des indicateurs et de traiter les données.

Public visé

- Responsables de sites CD, CR et CNS + associations

Éléments de contenus

- Création d'un formulaire en ligne (type de questions/ indicateurs)
- Mise en page du formulaire / mentions obligatoires (CNIL, droit Image)
- Récupération et traitement des résultats

Durée	Effectif	Lieu
½ journée	8 personnes	Web conférence

Intervenants

- ✓ Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe UFOLEP
- ✓ Adrien COMLAN : ADCOSOFT

Coût du stage

Aucun paiement demandé

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 7 juin 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformulairesenligne.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 12

GOOGLE ANALYTICS – RÉFÉRENCIEMENT - PUB

Objectifs de formation

Suite à l'ouverture des comptes Google analytics pour les sites UFOWEB, il s'agit d'accompagner pédagogiquement les utilisateurs à cet outil. Les sensibiliser aux enjeux concernant l'utilisation d'un outil statistique tant au niveau quantitatif que qualitatif (interpréter les rapports Google analytics, choisir les indicateurs pertinents, collecter les données grâce au marquage avancé, analyser les résultats obtenus et en fonction modifier sa stratégie de communication via son site en terme de contenus, de cibles et d'utilisation du CMS). Point d'étape référencement naturel. Mise en perspective du référencement payant avec un focus sur la publicité à travers les réseaux sociaux et les outils Google.

Public visé

- Responsables de sites CD, CR et CNS + associations

Éléments de contenus

- Enjeux
- Utilisation (configuration, paramétrages/fonctionnalités, suivi, Indicateurs...)
- Création d'un tableau de bord (personnaliser son tracking)
- Complémentarité avec Google Ad Words
- Référencement payant : les différentes options
- Présentation de google Adwords, les liens sponsorisé
- Objectifs et mise en œuvre d'une campagne Google Adwords, ciblage des mots clefs, forme et fond des annonces et notion de conversion.
- Google grants

Durée	Effectif	Lieu
½ journée	8 personnes	Web conférence Paris - Récamier

Intervenants

- ✓ Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe UFOLEP
- ✓ Adrien COMLAN : ADCOSOFT

Coût du stage

Aucun paiement demandé

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 10 juin 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcgoogleanalytics.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE		
MAQUETTE UFOWEB – SITE VITRINE		
Objectifs de formation		
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une maquette de site vitrine actualisée tant sur la forme qu'à travers ses fonctionnalités 		
Public visé		
<ul style="list-style-type: none"> - Responsables de sites CD, CR et CNS + associations 		
Éléments de contenus		
<ul style="list-style-type: none"> - Arborescence - Fonctionnalités 		
Durée	Effectif	Lieu
½ journée	8 personnes	Web conférence
Intervenants		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe UFOLEP ✓ Adrien COMLAN : ADCOSOFT 		
Coût du stage		
Aucun paiement demandé		
Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne		
Le 21 juin 2016 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaquetteufoweb.html		

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 9

LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UFOLEP

Objectifs de formation

- Être capable de proposer des temps de sensibilisation et formation en interne et externe
- Connaître le paysage des acteurs DD et sport et DD
- Maîtriser l'ensemble des outils de l'UFOLEP mis à disposition

Public visé

- Tous publics, bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable

Éléments de contenus

- Définition et enjeux du développement durable : en lien avec le sport, à l'UFOLEP
- Présentation des outils UFOLEP (guides, stratégie, ...)
- Présentation et manipulation du centre de ressources « DD –UFOLEP »
- Les acteurs en présence et leurs outils (Ministère, CNOSEF, Ligue de l'enseignement)
- Les outils d'évaluation et de formation DD

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	6 à 12 personnes	Paris

Intervenants

- ✓ Bruno AGUIAR VALADAO : Chargé de mission
- ✓ Amandine SINGLA : Conseillère technique nationale

Coût du stage

- 150 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

Dates et de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 4 mai 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcoutilsdeveloppementdurableufolep.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 2

PAO

Objectifs de formation

- Initiation à la PAO à travers des logiciels gratuits (Photofiltre, Gimp, ...)

Public visé

- Responsables de sites CD, CR et CNS

Éléments de contenus

- La chaîne graphique : tour d'horizon des contraintes et techniques
- Découverte de l'environnement PAO, des différents types de documents (formats, plis, fonds perdus...).
- Comprendre la couleur (les différents modes couleurs, RVB, CMJN, WEB sécurisées...)
- L'image numérique (résolution, définition, BD, HD...)
- Les différents formats de fichiers (Jpeg, PSD, Png, folio...)
- Les logiciels de PAO courants.
- Se familiariser avec l'interface du logiciel GIMP

Durée	Effectif	Lieu
1/2 journée	8 personnes	Web conférence Paris - Récamier

Intervenants

- ✓ Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe UFOLEP
- ✓ Adrien COMLAN : ADCOSOFT

Coût pédagogique

Aucun paiement demandé

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

17 Juin 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiationpao.html>

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

Nous vous communiquons le tableau récapitulatif, mis à jour, des 17 modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2016) toutes les fiches de présentation de ces formations, intégrant les liens pour les inscriptions en ligne (*au bas de la page de chaque module*).

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plan_de_formation_FCF_2016_-V9-30-03-16.pdf

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt vos pré-inscriptions et/ou inscriptions. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur auprès de leur OPCA = UNIFORMATION.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE UFOLEP – 2016						
N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
9	Les outils du développement durable à l'UFOLEP http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcoutildevelopmentdurableufolep.html	Tous publics : bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable (6 à 12 personnes)	4 mai 2016	Paris	150 €	8/04/2016
10 + 11	Carrefour des techniques de secourisme + Formation des formateurs d'initiateurs http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccarrefourtechetformateurinitiateursecourisme.html	Formateurs PSC diplômés d'État (20 personnes)	18 mai 2016 1 ^{er} juin 2016 + 1 autre date si besoin (dernier trimestre 2016)	Toulouse Nevers À déterminer	100 €	15/04/2016 29/04/2016
13	Formulaire en ligne http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformulaireenligne.html	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (8 personnes)	7 juin 2016 (½ journée)	Web conférence	-	13/05/2016
12	Google analytics – Référencement - Pub http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcgoogleanalytics.html	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (8 personnes)	10 juin 2016 (½ journée)	Web conférence	-	13/05/2016
14	Réseaux sociaux – Social hub http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxsociauxpub.html	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (8 personnes)	14 juin 2016 (½ journée)	Web conférence	-	20/05/2016
2	PAO http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiationpao.html	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (8 personnes)	17 juin 2016 (½ journée)	Web conférence	-	20/05/2016

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
	Maquette UFOWEB – Site vitrine http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaquetteufoweb.html	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (16 personnes)	21 juin 2016 (½ journée)	Web conférence	-	27/05/2016
16	Levée de fonds / Réseaux / Partenaires / Lobbying http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfreseauxpartenaireslobbying.html	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	Septembre 2016 (2 jours)	Paris	300 €	
17	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html	Trésoriers et/ou professionnels des comités (20 personnes)	26-27 octobre 2016	Paris	300 €	26/09/2016
18	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfcyclagemoniteursecourisme.html	Formateurs PSC, titulaires du BNMP3/PAE3/PICFPSC (24 personnes maxi par session)	27/06/2016 06/10/2016 19/10/2016 09/11/2016 16/11/2016 date à fixer	Toulouse Salbris La Rochette Val-de-Marne Lyon ou Bron Montpellier	150 €	23/05/2016 5/09/2016 19/09/2016 10/10/2016 17/10/2016
4	Découvrir et maîtriser le contexte politique sportif http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdecouvrirmaîtrisercontextespolitiquesportifs.html	Élus et cadres UFOLEP (20 personnes)	Octobre/Novembre 2016 (2 jours)	Paris	150 €	
19	Les outils « Sport et biodiversité » à l'UFOLEP http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsportetbiodiversite.html	Tous publics : bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable (6 à 12 personnes)	9 novembre 2016	Paris	150 €	07/10/2016

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
20	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques sportives http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html	Délégués et cadres départementaux (20 personnes)	Novembre 2016 (2 jours)	Paris	300 €	
7	Maîtriser sa communication – Optimiser ses soutiens http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitrisersacommunication.html	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	Dernier trimestre 2016 Mars 2016 (2 jours)	Paris	300 €	
8	Sport - Santé http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfsportsante.html	Élus, bénévoles et professionnels des comités (35 personnes)	Formation reportée 14 et 15 mars 2016	Paris	300 €	
15	Parkinson http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcparkinson.html	Professionnels / Élus / Bénévoles (animateurs – cadres...) (15 personnes)	Dernier trimestre 2016 Juin 2016 (2 jours)	Paris	300 €	

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 18

FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	24 personnes maxi. (par session)	Toulouse - Paris (x2) – Salbris – Montpellier – Chambéry

Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**
 Mauricette LEMAITRE – Isabelle COLLAVET - Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous aurez le choix entre 6 journées de formation réparties durant les périodes suivantes :

- Le **27 juin** 2016 (Toulouse) (*et non le 22 juin*)
- Le 6 octobre 2016 (Salbris)
- Le 19 octobre 2016 (La Rochette - 77)
- Le 9 novembre 2016 (94)
- Le 16 novembre 2016 (Lyon ou Bron - 69)
- Une dernière à Montpellier, la date vous sera communiquée ultérieurement

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 14

RÉSEAUX SOCIAUX – SOCIAL HUB

Objectifs de formation

- Bonnes pratiques des réseaux sociaux

Public visé

- Responsables de sites CD, CR et CNS + associations

Éléments de contenus

- Panorama des médias- réseaux sociaux (comparatif – argumentaire)
- Cibles, trafic, tracking, référencement
- E-réputation – visibilité
- Utilisation et mise en œuvre d'un social hub

Durée	Effectif	Lieu
½ journée	8 personnes	Web conférence Paris - Récamier

Intervenants

- ✓ Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe UFOLEP
- ✓ Adrien COMLAN : ADCOSOFT

Coût du stage

Aucun paiement demandé

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 14 juin 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfreseauxsociauxpub.html>

STAGES DE FORMATEURS PSC – 2016

Vous trouverez ci-dessous la programmation des stages de formateurs PSC1 pour l'année 2016 :

2 stages de formateurs PSC1 sont programmés en 2016 :

- ↪ Le premier se tiendra en région Ile-de-France (77 - Seine et Marne) du 20 août (14h) au 27 août (12h) 2016 - 20 personnes maximum
- ↪ Le second stage se tiendra en région Aquitaine (64 - Pyrénées Atlantiques) du 26 novembre (14h) au 3 décembre (12h) 2016 - 20 personnes maximum

Ces stages sont ouverts à toute personne (élue, bénévole ou professionnelle) disposant :

- du PSC1 datant de moins de 3 ans (*pas l'attestation de recyclage*)
- d'une attestation de co-encadrement

Pour vous inscrire, vous devez nous adresser dans les meilleurs délais :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Le certificat médical
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Une photo
- Un chèque, d'un montant de 750 euros pour les salariés et 350 euros pour les bénévoles et/ou élus, à l'ordre de l'UFOLEP nationale

La clôture des inscriptions pour chaque stage est de 1 mois avant le démarrage dudit stage.

Seront prioritairement inscrits en formation les personnes dont les comités ne sont pas agréés et les personnes issues des comités qui doivent impérativement étoffer leur Équipe Pédagogique Départementale de Secourisme.

Les documents administratifs (*fiche d'inscription, certificat médical, attestation de co-encadrement*) nécessaires pour les inscriptions sont disponibles auprès du Pôle Formation.

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CQP ALS : AGEE / JSJO à l'UFOLEP Centre

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Régional UFOLEP Centre vous informe de l'ouverture d'une formation CQP (Certification de Qualification Professionnelle) d'Animateur de Loisirs Sportifs à la rentrée 2016.

La formation se déroulera sur Orléans et Salbris. Elle concernera 15 stagiaires maximum en mention AGEE (Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression) et 15 stagiaires maximum en mention JSJO (Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition).

Nous organisons une réunion d'information le samedi 18 juin 2016 de 10h à 12h au siège du Comité Régional UFOLEP Centre.

Nous sollicitons votre aide pour communiquer et diffuser ces informations :

- Une formation CQP ALS (mention AGEE et JSJO) aura lieu sur Orléans sur l'année 2016-2017 avec le Comité Régional UFOLEP Centre.
- Une réunion d'information a lieu le 18 juin 2016 de 10h à 12h au siège du Comité Régional UFOLEP Centre (situé avenue du Parc Floral, 45100 Orléans La Source).
- Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site internet www.ufolepcentre.org ou sur simple demande (02.38.54.02.00 ou ufolepcentre@orange.fr).
- La clôture des inscriptions est le 30 septembre 2016.

Par avance, nous vous remercions pour votre aide précieuse.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Très cordialement,

Nadia DA SILVA
Agent Régional de Développement
Comité Régional UFOLEP Centre
02.38.54.02.00

SPORT ET SOCIÉTÉ

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Citoyens du sport : deux actions de l'Ufolep retenues

Deux projets proposés par l'Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) ont été retenus par le ministère des Sports dans le cadre du plan Citoyens du sport.

Le premier projet, baptisé « *CIToYen sportif* », porte sur l'animation de plateaux sportifs de type « *city stades* ». Il est destiné aux jeunes âgés de 12 à 25 ans habitant dans des quartiers concernés par la politique de la ville (QPV) ou des zones de revitalisation rurale (ZRR). L'Ufolep entend faire découvrir des sports émergents ou de nouvelles cultures sportives, ou encore assurer la pérennisation d'une offre de pratique sportive associative dans les territoires carencés.

Ce premier projet doit durer deux ans. Il ciblera dans un premier temps un département dans chaque nouvelle région, avant d'être étendu à l'ensemble des départements de chaque région la deuxième année. Un appel à candidature va être diffusé dès ce mois-ci dans le réseau de l'Ufolep pour identifier les comités locaux intéressés pour décliner l'opération sur leur territoire. Chaque comité devra présenter un site

en milieu urbain et un autre en milieu rural.

Le second projet de l'Ufolep retenu consiste en l'animation de réunions thématiques organisées en région sur les questions de sport et de citoyenneté, en collaboration, notamment, avec l'Association des maires de France. Treize villes ont été

pressenties pour les accueillir : Amiens, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Marseille, Montpellier, Nantes, Nevers, Orléans, Orsay, Paris, Rennes et Strasbourg.

Le plan Citoyens du sport (voir *La Lettre de l'économie du sport* n°1210) s'inscrit dans les mesures décidées lors du comité interministériel

à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015. Son objectif est de promouvoir l'activité physique et sportive régulière encadrée, au sein des clubs sportifs, dans une démarche éducative qui favorise la mixité sociale et de genre.

Le plan est doté de 6,8 millions d'euros.

Mesures et actions du programme «Citoyens du sport»

Aider les clubs à se professionnaliser :

- Créer 300 emplois d'animateurs sportifs dans les quartiers de la politique de la ville avec une aide de 18.000 € par emploi/an (2,7 M€ en 2015). Cette mesure s'ajoute aux 1.000 emplois CNDS d'animateurs sportifs à créer d'ici 2017 dans les quartiers de la politique de la ville.

- Former 1.500 jeunes aux métiers du sport en trois ans - dispositif SESAME pour l'emploi - 600.000 €.

Mobiliser et accompagner les fédérations sportives :

- Mettre en place un plan "Citoyens du sport" dans chaque fédération. 2 M€ supplémentaires seront alloués aux fédérations sportives en avenant à leur convention d'objectif.

- Promouvoir l'engagement citoyen dans le sport grâce au Service Civique avec 15.000 missions de Service Civique proposées dans le sport d'ici 2017.

Permettre au plus grand nombre d'apprendre à nager :

- Déployer le programme "Apprendre à nager" en particulier dans les territoires urbains et ruraux fragiles.

Mettre en place des actions d'animation concertées autour des grands événements sportifs :

- Systématiser la valorisation de la citoyenneté autour des événements télévisés.

- Promouvoir des événements mixtes.

- Proposer au CNDS d'orienter une partie du soutien financier vers les programmes de développement de la pratique pour tous autour des grands événements sportifs.

- Promouvoir et systématiser les actions citoyennes portées par les organisateurs d'événements.

Appel à projets

- Accompagner les associations nationales qui proposent une offre sportive dans les territoires prioritaires - 500.000 €.

En bref

► **Nomination au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des sports.** Par arrêté du 22 février 2016, Anouck Paumard est nommée conseillère presse et communication au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des sports, Thierry Braillard.

► **Nouvelle composition des commissions territoriales du CNDS.** La voix délibérative des collectivités locales au sein des commissions territoriales du Centre national pour le développement du sport (CNDS) est désormais une réalité. Un décret du 24 février précise la nouvelle composition de ces commissions. Aux côtés des dix représentants de l'Etat, du président du comité régional olympique et sportif (CROS) de la région concernée et des cinq représentants du mouvement sportif désignés par le président du CROS, cinq représentants de collectivités siègeront avec voix délibératives. Il s'agira, pour chaque commission territoriale, d'un conseiller régional désigné par l'Association des régions de France (ARF), d'un conseiller départemental issu d'un département de la région désigné par l'Assemblée des départements de France (ADF), de deux maires ou adjoints au maire de communes de la région désignés par l'Association des maires de France (AMF), dont un désigné en accord avec l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes), et d'un président d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de la région désigné par l'Assemblée des communautés de France (AdCF). Les commissions territoriales définissent, pour chaque région, les priorités régionales du CNDS. Elles émettent un avis sur les interventions et sur les demandes de subvention relevant du niveau régional.

Soutenez le Raidy To Go 2016 !

L'UFOLEP Île de France prépare le 5ème Raidy To Go, l'aventure pour les 15-17 ans... Vous aussi, participez à l'aventure Raidy To Go 2016 ... en effectuant un don d'une somme de votre choix, vous contribuerez ainsi à la réalisation de ce projet hors du commun.

Pour en savoir plus cliquer sur le lien ci-dessous :

www.helloasso.com/associations/ufolep-ile-de-france/collectes/raidy-to-go-2016-2



SPORT ET EDUCATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



IMPORTANT

Le Championnat National de Tennis de Table B se déroulera les 23 & 24 avril 2016 à Auxerre (89).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Ici](#)

→ **Les fiches à remplir** : [Ici](#)



Le Championnat National de Tennis de Table A se déroulera les 14 & 15 mai 2016 à Bar le Duc (55).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Ici](#)

→ **Les fiches à remplir** : [Ici](#)



Les finales nationales de Volley Ball se dérouleront les 14 & 15 mai 2016 à Saint Sulpice La Pointe (81).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Ici](#)



Le Championnat National Tir à l'Arc se déroulera le 15 mai 2016 à Noeux les Mines (62).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet : [Ici](#)



La Coupe Jean Macé se déroulera les 14, 15 & 16 mai 2016 à Colmar (68).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet : [Ici](#)

→ **Les fiches à retourner** : [Ici](#)



La 1/2 finale groupe 1 se déroulera les 21 & 22 mai 2016 à Vaires sur Marne (77).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Ici](#)

→ **Les fiches à retourner** : [Ici](#)

URGENT

**APPEL À CANDIDATURE
POUR L'ORGANISATION DES FINALES
DES COUPES NATIONALES FOOT UFOLEP**



Ces finales se déroulent traditionnellement le weekend de Pentecôte mais la proximité de l'Euro 2016 entraîne cette année des difficultés de mise à disposition d'équipements sportifs dans certains départements.

Le candidat organisateur aura donc la possibilité de choisir sa date du weekend des 14-15 mai jusqu'à celui du 4-5 juin.

Pour le cahier des charges (administratif et financier), s'adresser à l'UFOLEP Nationale.

Pour le cahier des charges technique, contacter la CNS Football/Futsal.

L'organisation de cette manifestation nationale peut être une belle vitrine, un point de départ pour redynamiser ou lancer l'activité Football sur le plan local.

Pour tout renseignement contacter :

**MONSIEUR LIONEL CHARIOT
RASF CNS FOOTBALL/FUTSAL
106, AVENUE JEAN MOULIN
63170 AUBIERE**

RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DE LA MARCHÉ NORDIQUE 17 AU 19 JUIN 2016 DANS LE VERCORS (LANS-EN-VERCORS)



Le **Rassemblement Européen de la Marche Nordique** aura lieu du **17 au 19 juin 2016 dans le Vercors** (Lans-en-Vercors).

Nous sommes très heureux de vous accueillir, vous et vos adhérents, et, grâce à l'enthousiasme de tous et au bouche à oreille positif autour de l'événement, la 4^{ème} édition d'EuroNordicWalk Vercors comptera encore davantage de marcheurs nordiques passionnés ou débutant !

A deux mois et demi de l'événement je reviens vers vous avec des informations, demandes, rappels...

Merci d'avance de votre attention, de votre relais le cas échéant, restant à votre disposition. Arthur Suau et moi-même sommes vos interlocuteurs en amont et sur place.

1- Infos pratiques

Accès en train : cette année encore nous mettons en place une navette entre la gare de Valence TGV et le lieu de la manifestation : toutes les infos accès sur cette page : <http://www.euronordicwalk.com/fr/28/acces-navettes/>

Hébergement : <http://www.euronordicwalk.com/fr/29/hebergement/>

(S'il n'y a plus d'hébergement disponible à Lans-en-Vercors, vous pouvez aussi choisir un hébergement dans les autres communes de l'événement)

2- Votre présence au Salon de la Marche Nordique®

Le Salon de la Marche Nordique® aura lieu sur 3 jours cette année : vendredi après-midi, samedi et dimanche. Installation possible dès le jeudi 16 après-midi, démontage le dimanche à partir de 16h.

Emplacement gratuit pour les fédérations partenaires. **Si vous n'êtes pas encore inscrits, merci de le faire au plus vite et avant le 10 avril sur ce lien :**

https://docs.google.com/forms/d/1sgnMjK6d0xAICnqcwI_iFeR2VsKAcijlM23AuGqTtTw/viewform

3- Rencontres Pro de la Marche Nordique

Réservé aux professionnels, équipementiers, distributeurs et institutionnels

La 2^{ème} édition des Rencontres Pro de la Marche Nordique by Outdoor Experts aura lieu le vendredi 17 juin au matin : pour tout savoir sur l'évolution de la pratique, du matériel et échanger sur l'encadrement de la Marche Nordique en France. Programme bientôt disponible, reprenez cette date dans votre agenda svp

4- Communication

Voici un rappel sur les outils qui peuvent vous permettre de relayer la communication de l'événement

- Kit communication (affiche, flyers, texte de présentation, logo...) en accès libre sur ce lien : <http://www.euronordicwalk.com/fr/140/kit-communication/>

- Photos : sélection de belles images de 2015 en téléchargement sur ce lien : <https://dl.dropboxusercontent.com/u/86023117/ENW15-selec-photos.zip>
- Programme à jour à date sur cette page : <http://www.euronordicwalk.com/fr/53/programme/>

5- Invitation des instances dirigeantes

Nous serions très heureux de recevoir les instances dirigeantes de votre fédération ou organisme. Le meilleur jour pour cela est le samedi 18 juin, avec notamment les discours officiels à 18h45. Le cas échéant pouvez-vous svp m'informer en retour en précisant le contact de la personne et sa fonction pour que nous puissions l'intégrer au protocole ?

6- Identification des instructeurs diplômés

Nous souhaitons identifier et valoriser ces personnes en leur procurant un brassard à porter durant l'événement. Le but est aussi de permettre aux personnes en demande de conseils de solliciter ces instructeurs qualifiés. Ces brassards seront remis par vos soins et restitués en fin de manifestation svp.

Pouvez-vous svp me transmettre en retour le nombre de brassards à vous remettre pour distribution ?

7- Appel à bénévole !!!

Nous recherchons des bénévoles pour être juges à la Marche Nordique Chrono (samedi 17 juin)

Pouvez-vous svp relayer ce message le plus largement possible ?

Voici les critères de recherche :

- Instructeur Marche Nordique
- Expérience dans le rôle de juge sur une ou plusieurs MN Chrono serait appréciée
- Disponible la journée du 17 juin 2016 de 9h00 à 17h30
 - Matin : reconnaissance du parcours & briefing organisation + carnet de référence
 - Repas : pris en charge par l'organisation
 - Après-midi : Compétition & Débriefing
- Pour postuler :
https://docs.google.com/forms/d/1KCSi9YCiFztlkiUvCNu0ex6gXD9_fBQMri7Bb8U73cU/viewform (remplir le formulaire bénévole et renseigner « juge chrono » dans poste souhaité)

8- Nouvel événement Marche Nordique

NordicWalkin'Lyon, le nouvel événement 100% Marche Nordique en ville aura lieu les 15 et 16 octobre 2016. Retenez cette date dans vos agendas et relayez svp l'information ! Site web en ligne en mai 2016.

Nous souhaitons dès maintenant pouvoir organiser un RDV de présentation de ce nouvel événement.

Pouvez-vous svp revenir vers moi pour me donner vos disponibilités courant avril, pour un RDV physique (sur Lyon ou Paris) ou téléphonique ?

Compte rendu de la réunion de la CNS les 12 & 13 mars 2016 à Bron (69)

Présents : C. CAHON, L. BALIGAND, C. COMAS, J. ROIG le samedi, JC SABLE

Assistent : M. COEUGNIET (Comité Directeur), L. NADAUD (Échelon National) le samedi

Excusés : C. LUQUET, Thierry BROYDE (Comité Directeur), L. NADAUD (Échelon National), J. ROIG le dimanche

ACTUALITÉS

La CNS se positionne sur les sujets d'actualité apparus lors des ateliers de la réunion nationale moto de janvier

Sujets concernant la Moto vitesse 50

Ils sont débattus en collaboration avec D. PITOUX-MASSON, référent de l'activité par téléphone

- ◆ confirmation de l'appellation de l'activité : **Moto vitesse 50**
- ◆ les réglementations générales et techniques de la Moto vitesse 50 seront étudiées par la CNS sur proposition du GT Vitesse 50
- ◆ il est possible de faire fonctionner une école de conduite itinérante si chaque espace utilisé bénéficie d'un agrément UFOLEP
- ◆ sur la révision du test de pilotage : une partie du test de pilotage actuel est déjà spécifique à la vitesse. Il est néanmoins possible de réviser cette partie (en attente des propositions du GT)
- ◆ idée de développer d'autres activités ou d'autres pratiques vitesse avec label national développement durable : la CNS trouve cette idée très intéressante et demande à l'UFOLEP de rechercher des partenaires

Document de visite spécifique préalable à la première homologation

Il a été demandé un imprimé spécifique pour une « Visite préalable à la première homologation d'un circuit ».

La CNS produit ce document en précisant que celui-ci ne se prête pas à la délivrance d'agrément. Pour rappel l'agrément est délivré annuellement pour constater la conformité du circuit à l'arrêté d'homologation quadriennal.

TIPO, licence à la manifestation

On attend l'accord de l'APAC pour délivrer une assurance individuelle accident (RAT moto)

Communication par réseaux sociaux

Contact avec le service communication national : la page CNS Moto est en cours de création.

Série Promotion pour les débutants

La Lorraine n'a pas transmis son règlement comme prévu. Néanmoins il est présent sur Internet.

Après 1ère lecture et discussion, la CNS décide de reporter cette étude à la prochaine réunion laissant le temps à chacun d'y réfléchir.

Caméra

La CNS décide de l'autoriser la caméra fixée sur la machine pour toutes les activités. Le contrôleur technique vérifiera la conformité de la fixation.

Déclaration d'accident

Après consultation de l'APAC, il est confirmé que c'est au club d'appartenance qu'il revient de faire la déclaration pour un accident corporel quel que soit le lieu de l'accident.

Par contre s'il s'agit de responsabilité civile c'est l'organisateur de l'activité (entraînement, compétition) qui est concerné car c'est lui qui est assuré.

Candidature de la Loire Atlantique au STF 2017

L'accord de la CNS a été confirmé au comité. Le Pas de Calais a reposé sa candidature pour 2019.

NATIONAUX 2016Bilan des visites préalables aux nationaux 2016STF Moto Cross à Crozant (23)

Visite concluante des membres de la CNS : rien à redire sur le circuit.

L'organisateur sollicite l'UFOLEP nationale pour obtenir des financements supplémentaires.

24 h 50 à galet de Nouziers (23)

Le site ne permet pas de respecter l'ensemble des RTS.

Super Trophée de France de Moto Cross à Crozant (23) les 13 et 14 aoûtRévision du règlement

Le règlement technique des quads est introuvable dans les RTS. L'UFOLEP va s'adresser à la FFM pour l'obtenir. En l'attente la description figurant dans le règlement du championnat de France FFM sera appliquée.

La qualification des participants est précisée : elle est basée sur le classement régional UFOLEP comptabilisant toutes les épreuves de la région. Ce championnat peut débuter à partir du 1er septembre si la région l'applique ainsi.

Contrôle technique

Jean-Claude et Christophe en sont responsables et contactent les officiels nécessaires

Chronométrage

La CNS propose d'attribuer le contrat 2016 à la SARL Compéquad étant donné le devis moins cher avec les mêmes garanties et le fait que cette Sté a déjà chronométré le STF en donnant satisfaction

Qualifications en fonction des grandes régions

Les qualifications pour 2016 se feront en fonction des anciennes régions et suivant les quotas habituels

Pour 2017, une étude sera faite d'après le nombre de participants en 2016 regroupés par nouvelles régions

FORMATIONFormation des formateurs territoriaux moto

5 stagiaires ont été formés comme formateurs territoriaux moto.

Les listes ont été envoyées au national pour délivrance des diplômes.

Rappel important

Pour toute formation territoriale, il faut faire transmettre la déclaration de stage et la liste des participants à l'UFOLEP Nationale, Pôle Formation. Le diplôme fédéral ne peut être délivré qu'après envoi de la fiche de réinvestissement.

Diplômes et attestations de formation

Des modèles d'attestation de formation existent et peuvent être transmis aux comités organisateurs par le Pôle Formation National. Les diplômes fédéraux et cartes nationales d'officiels sont élaborés et transmis par l'UFOLEP Nationale, Pôle Formation.

La liste des diplômés est accessible sur le site national : consulter formation, liste des diplômés.
Code d'accès associatif : **Kzh84z**

QUESTIONS DIVERSES**Commission disciplinaire**

Rappel : il est nécessaire de suivre la procédure disciplinaire à l'encontre d'un dirigeant qui a menacé une directrice de course.

Prochaine réunion de CNS

La réunion est avancée au vendredi 27 et samedi 28 mai 2016.

Ordre du Jour

Préparation du STF et des documents à envoyer aux participants et aux responsables des régions

Suivi des sujets d'actualité : réglementations de Moto vitesse 50, y compris cylindrées des machines, fiche de visite des plateaux éducatifs, étude du règlement de Lorraine catégorie promotion

Questions diverses.

CULTURE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Quelques lettres d'informations pour toujours plus de culture sportive...

- Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #66 du 17 mars 2016 :
http://lettre-d-information.jeunesse-sports.gouv.fr/Newsletter.aspx?FID=I60557_FM VJSA16
- Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #68 du 24 mars 2016 :
http://lettre-d-information.jeunesse-sports.gouv.fr/Newsletter.aspx?FID=I61368_E6931795_FM VJSA16
- Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #69 du 31 mars 2016 :
http://lettre-d-information.jeunesse-sports.gouv.fr/Newsletter.aspx?FID=I62470_E7110170_FM VJSA16